

2021

Rapport annuel sur l'engagement et le vote

CANDRIAM 
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Contenu

L'année en bref

4

L'année en images

4

Renforcer nos
efforts de longue date

6

Partie 1

Engagement Annual Review

9

Statistiques sur l'engagement

Dialogue direct

10

Trois exemples de campagnes de dialogue
direct auxquelles nous avons participé en 2021

16

Initiatives de collaboration

21

Partie 2

Revue annuelle des votes

59

Les votes de l'année en un coup d'œil

60

L'année en chiffres

67

Statistiques :
Nos votes par thème

70

Votes sur des
résolutions sensibles

73

Promouvoir le développement durable

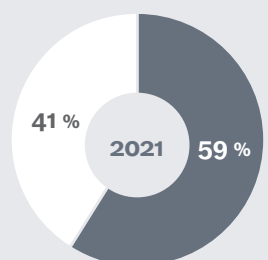
75

L'année en chiffres



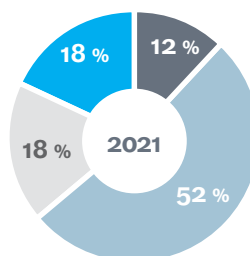
274
Entreprises
contactées
individuellement

Impact sur notre décision (dialogue direct)



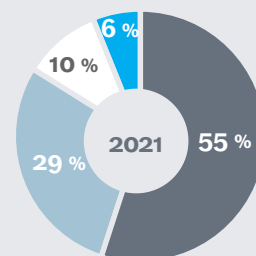
■ Oui, a influencé l'opinion de Candriam
□ Le dialogue se poursuit

Sujets de dialogue (dialogue direct)



■ Environnement
■ Social
■ Gouvernance
■ Questions ESG complexes

Région (dialogue direct)



■ Europe
■ Amérique du Nord
■ Asie-Pacifique
■ Marchés émergents

Thèmes principaux

- Transition énergétique
- Conditions de travail équitables
- Éthique des affaires

Dialogue Direct



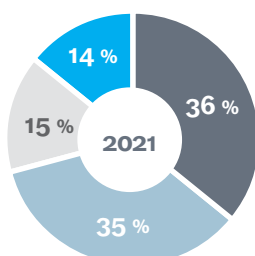
Concerne **35 %** de nos actifs
sous gestion*

Dialogue collaboratif



Concerne **86 %** de nos actifs
sous gestion*

Répartition géographique des assemblées (vote)



■ Europe
■ Amérique du Nord
■ Asie-Pacifique
■ Reste du monde

Rémunération de la direction et des administrateurs (vote)



49,5 %
votes contre

Votes engagés (vote)



76 %
de réunions avec
au moins un vote
contre la direction



2 060
Réunions
avec vote

*% pour les entreprises bénéficiaires d'investissements en lignes directes (par le biais d'actions comme d'obligations)

Candriam : un investisseur et une entreprise responsables

Nous nous engageons activement dans le cadre de nombreux groupes d'engagement collectif d'investisseurs, d'initiatives et d'alliances visant à établir des conversations et à susciter des changements positifs.



Workforce Disclosure Initiative



Protéines durables

Signataire fondateur de :

Signataire de :



Veuillez consulter la [politique d'engagement de Candriam](#) pour plus d'informations

Renforcer nos efforts de longue date

Le Covid-19 est resté un sujet de premier plan en 2021, ses effets se propageant dans les économies et les sociétés. La prévalence dans les dialogues individuels des sujets sociaux, en particulier ceux liés aux employés directs et indirects tels que les sous-traitants ou les fournisseurs, n'est pas accidentelle. Cela fait suite au caractère « exceptionnel » de l'année 2020, durant laquelle la gestion a été marquée par la pandémie et le bouleversement des plans d'engagement, ainsi que des modes d'échange avec les émetteurs.

La pandémie est devenue un révélateur. Elle continue d'exacerber les inégalités et de rendre concrets des éléments qui se limitaient auparavant à des prédictions d'experts.

Effectivement, la possibilité d'une pandémie et son impact probable avaient été prévus à l'avance, se classant en fait assez haut dans les cartes de risques¹... mais la matérialisation effective d'une pandémie change les perspectives et les habitudes à tous les niveaux. Le Covid-19 n'a pas diminué l'urgence de l'agenda climatique. Au contraire, deux ans après l'épidémie, les thèmes du changement climatique, des phénomènes météorologiques extrêmes et de la perte de biodiversité sont toujours en tête du classement des défis mondiaux, tant en termes d'impact potentiel que de probabilité d'occurrence².

Ces changements de perspective ont été intégrés dans les interactions entre les entreprises et les investisseurs. Les résolutions « *Say on Climate* » des entreprises ont fleuri lors des assemblées annuelles de 2021, tandis que les investisseurs analysaient de plus en plus la *qualité* des plans de transition énergétique des entreprises. La responsabilité des conseils d'administration a également été remise en question, avec une vague de résolutions, émanant des États-Unis, appelant à un meilleur équilibre entre les devoirs des entreprises envers les parties prenantes et une

meilleure prise en compte de l'ensemble des intérêts des parties prenantes (par exemple, les résolutions en matière de *Social Benefit Corporation*).

Le Contextee est encore compliqué par la forte augmentation des zones de conflit et de tension, l'interruption des audits de la chaîne d'approvisionnement pendant la pandémie, les chaos sur les marchés de l'emploi et la prévalence du travail à domicile. Ces événements ont perturbé les relations sociales et remis au centre des discussions la nécessité d'une solide diligence raisonnable en matière de droits fondamentaux du travail et de l'homme. Les collaborations entre investisseurs, telles que la *Workforce Disclosure Initiative* et l'*Investor Alliance for Human Rights*, dont nous sommes membre, font leurs preuves.

La divulgation des données et des politiques environnementales, sociales et de gouvernance, tant pour les entreprises dans lesquelles ils investissent que pour les sociétés de gestion, encourage une participation plus active de la part des investisseurs. Parmi les exemples, on peut citer le SFDR en Europe³ ou les récentes propositions de modification des règles de la SEC visant à obliger les entreprises déclarantes américaines à inclure certaines informations relatives au climat dans les déclarations d'enregistrement et les rapports périodiques⁴.

Candriam ne fait pas exception. Nos trois principaux sujets de Conviction d'engagement sont la **transition énergétique, les conditions de travail équitables et l'éthique des affaires**. Établis par notre équipe d'engagement et le Comité Exécutif de Candriam en 2014, ils restent nos sujets prioritaires dans nos campagnes d'engagement en entreprise. Si les dialogues du second semestre 2021 ont mis l'accent sur les questions sociales, cette pondération reflète à la fois les perspectives de la pandémie et les préparatifs pour une phase de campagne climatique dans les mois à venir. La relation entre les gérants de portefeuille de Candriam et les professionnels de l'engagement devient de plus en plus étroite à mesure que nous continuons à affiner nos processus. Nos campagnes d'engagement direct ont bénéficié de cette association étroite entre les équipes d'investissement et les équipes ESG, ce qui se traduit par des taux de réponse en hausse, y compris en dehors de l'Europe, et un échange d'informations, des décisions d'investissement et une participation active plus dynamiques. Dans la mesure du possible, nous organisons nos conversations d'engagement dans le but de partager avec les émetteurs les enseignements tirés de nos échanges.

Aujourd'hui, la tendance est claire : de plus en plus, les dialogues avec les investisseurs visent à influencer les pratiques des émetteurs cibles, et les initiatives de collaboration continuent de gagner en importance en raison de leur effet de levier.

En 2021, nous avons lancé notre première initiative de collaboration sur les risques associés au développement et à l'utilisation de la technologie de reconnaissance faciale. Plus largement, la compréhension des risques et des défis associés aux nouvelles technologies, et en particulier à la biométrie, est encore floue, dépassée par la vitesse à laquelle ces technologies se développent. Les régulateurs ne parviennent pas à suivre le rythme rapide des innovations et des nouvelles questions qui se posent. Nous avons estimé qu'il était nécessaire de prendre l'initiative sur ce sujet, afin de promouvoir le dialogue et de définir les enjeux, réduire l'incertitude et contribuer à définir les bonnes pratiques dans ce domaine.

Les émetteurs réticents ou non intéressés sont rares, tandis que ceux qui sont confrontés à d'importants défis ESG sont nombreux. Les investisseurs et les émetteurs sont de plus en plus des partenaires, prêts à construire ensemble des solutions durables et responsables.

L'engagement et le vote sont au cœur de notre stratégie d'investissement, et nous restons proches de nos gérants. Cependant, l'engagement n'est jamais un alibi. Des mesures d'escalade sont prises si nécessaire.

Notes et sources

1 WEF, Global Risk Report, janvier 2020, https://www3.weforum.org/docs/WEF_Global_Risk_Report_2020.pdf

2 WEF, Global Risk Report, janvier 2022, https://www3.weforum.org/docs/WEF_The_Global_Risks_Report_2022.pdf

3 https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/banking-and-finance/sustainable-finance/sustainability-related-disclosure-financial-services-sector_en

4 <https://www.sec.gov/news/press-release/2022-46>



An aerial photograph of a dense forest of evergreen trees, likely spruce or fir, with a light blue semi-transparent box overlaid on the right side containing text.

Partie 1

Revue annuelle de l'engagement

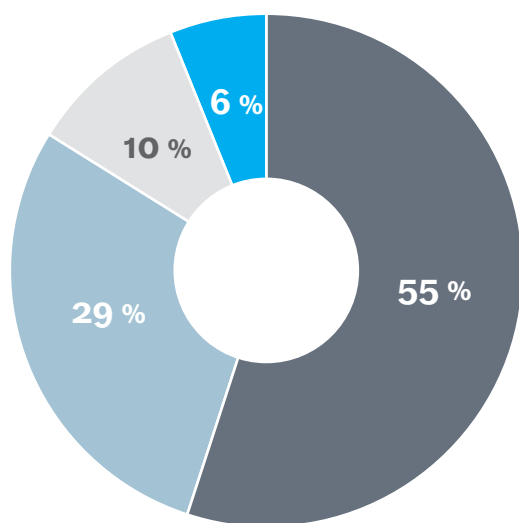
Statistiques sur l'engagement

Dialogue direct

En 2021, 274 émetteurs ont été ciblés par nos efforts de dialogue direct, ce qui représente un total de 320 dialogues sur une série de sujets. Ces émetteurs représentent 35 % des actifs sous gestion de Candriam, sur la base des instruments des entreprises (actions et obligations, lignes directes).

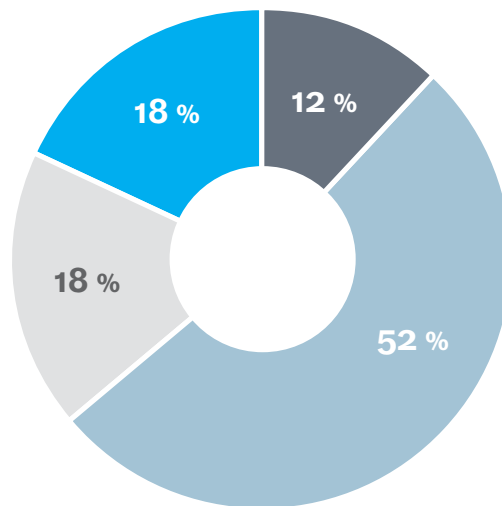
Répartition régionale

274 émetteurs pour un total de 320 dialogues en 2021 (respectivement 206 et 227 en 2020, 207 et 221 en 2019)



Répartition thématique de tous nos dialogues directs

Sur un total de 320 dialogues en 2021 (227 en 2020, 221 en 2019)

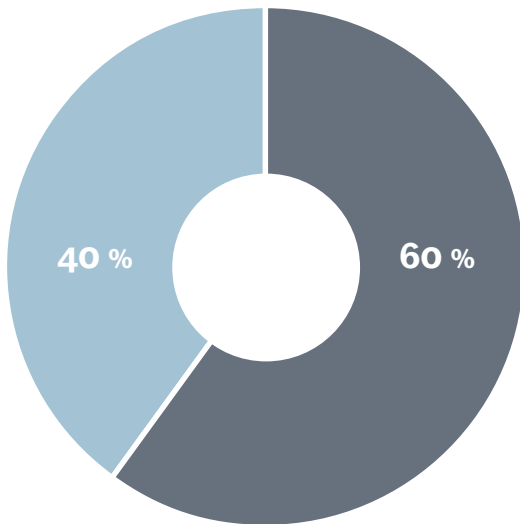


Région	2021	2020	2019
■ Europe	55 %	71 %	53 %
■ Amérique du Nord	29 %	16 %	30 %
■ Asie-Pacifique	10 %	6 %	9 %
■ Marchés émergents	6 %	7 %	8 %

	2021	2020	2019
■ Environnement	12 %	27 %	38 %
■ Social	52 %	44 %	23 %
■ Gouvernance	18 %	15 %	19 %
■ Questions ESG se chevauchant	18 %	14 %	21 %

Taux de réponse

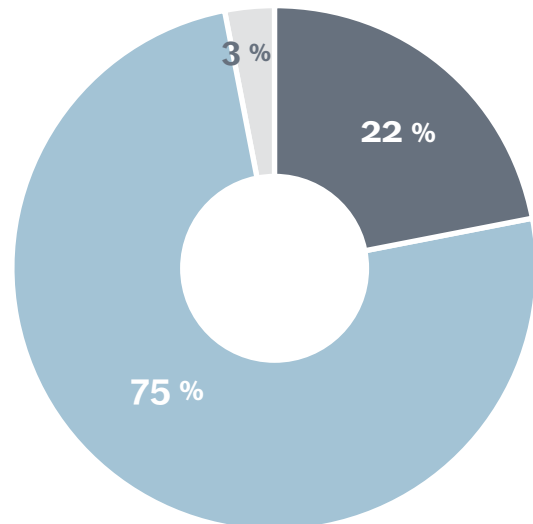
Sur un total de 274 émetteurs contactés en 2021
(206 en 2020, 207 en 2019)



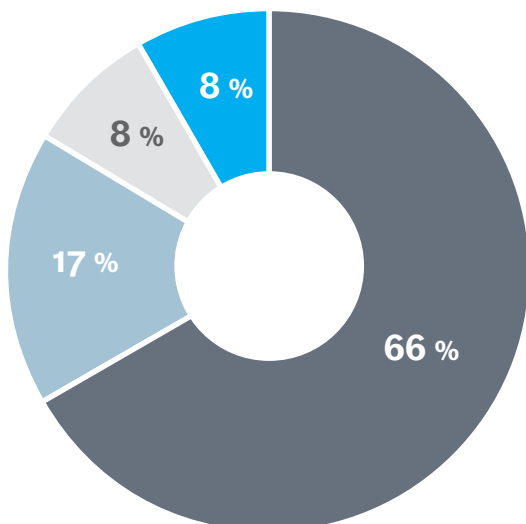
Taux de réponse	2021	2020	2019
■ Ont répondu	60 %	54 %	50 %
■ N'ont pas répondu	40 %	46 %	50 %

Principal canal de contact

Sur un total de 320 dialogues en 2021 (227 en 2020, 221 en 2019)



Principal canal de contact	2021	2020	2019
■ Conférence téléphonique	22 %	13 %	14 %
■ (e-)Mail	75 %	85 %	82 %
■ Réunion	3 %	2 %	5 %



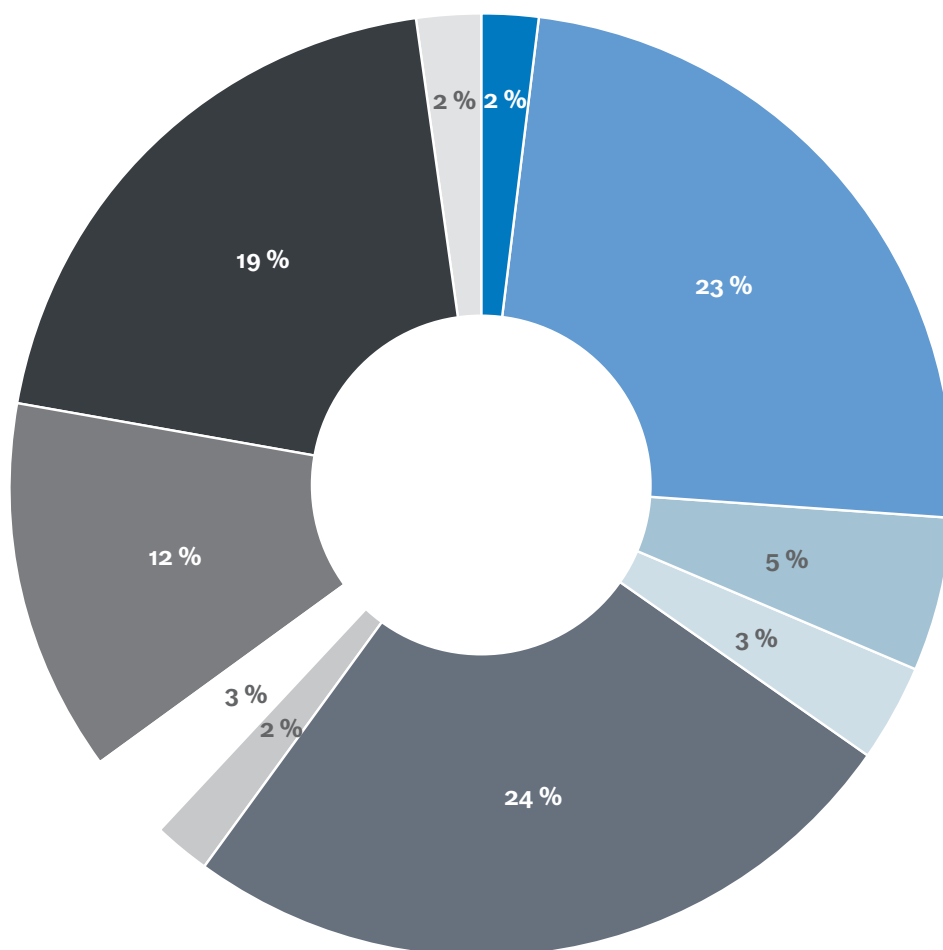
Répartition régionale des émetteurs ayant répondu

Sur un total de 167 émetteurs ayant répondu en 2021
(112 en 2020, 103 en 2019)

Région	2021	2020	2019
■ Europe	66 %	79 %	67 %
■ Amérique du Nord	17 %	10 %	17 %
■ Asie-Pacifique	8 %	4 %	8 %
■ Marchés émergents	8 %	7 %	8 %

Répartition sectorielle

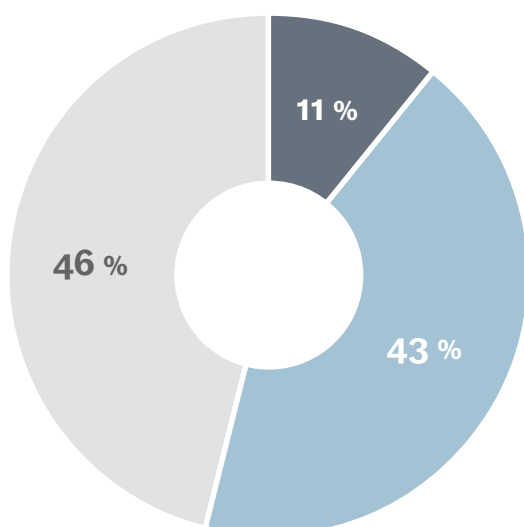
Sur un total de 274 émetteurs contactés en 2021 (206 en 2020, 207 en 2019)



Répartition sectorielle	2021	2020	2019
■ Consommation discrétionnaire	2 %	8 %	11 %
■ Industrie	23 %	19 %	11 %
■ Consommation de base	5 %	7 %	14 %
■ Matériaux	3 %	3 %	8 %
■ Finance (y compris l'immobilier)	24 %	28 %	19 %
■ Services aux collectivités	2 %	9 %	14 %
□ Énergie	3 %	2 %	3 %
■ Santé	12 %	6 %	5 %
■ Technologies de l'information	19 %	14 %	14 %
■ Services de télécommunication	2 %	3 %	2 %

Déclencheurs de dialogue

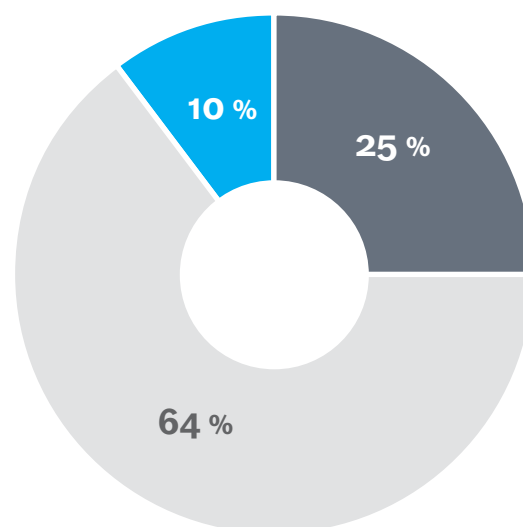
Sur un total de 320 dialogues en 2021 (227 en 2020, 221 en 2019)



Déclencheur	2021	2020	2019
■ Encourager l'amélioration de la communication ESG	11 %	22 %	28 %
■ Aide à la prise de décision en termes d'investissements	43 %	54 %	41 %
■ Influencer la pratique de l'entreprise (entre autres, lettres relatives aux AGA)	46 %	24 %	32 %

Contexte du dialogue

Sur un total de 320 dialogues en 2021 (227 en 2020, 221 en 2019)



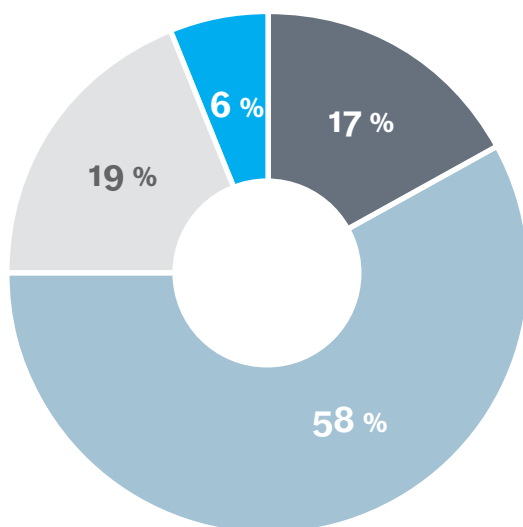
Contexte particulier pour le dialogue

Contexte particulier pour le dialogue	2021	2020	2019
■ Revue du secteur ISR / Mise à jour du profil des émetteurs / Événements spécifiques	25 %	33 %	29 %
■ Autre, thématique	64 %	53 %	57 %
■ Engagement avant/après l'AGA	10 %	14 %	14 %

Avertissement : la catégorie précédemment utilisée « Entreprises classées « In Line » dans la sélection ISR » a été fusionnée avec « Revue du secteur ISR / Mise à jour du profil de sociétés / Événements spécifiques ».

Répartition des sujets de conviction

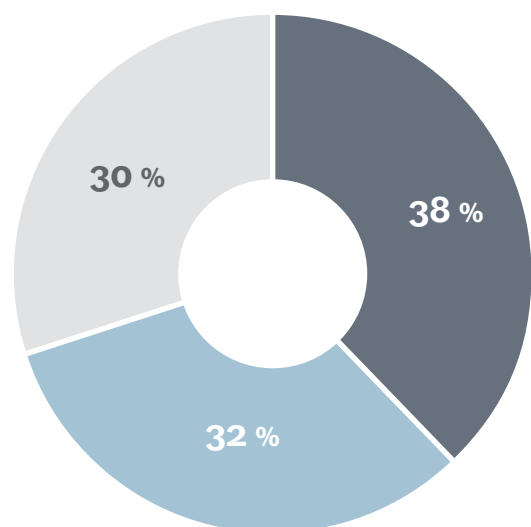
Sur un total de 282 dialogues portant sur des sujets de conviction en 2021



Sujets de conviction	2021	2020	2019
■ E - Transition énergétique	17 %	35 %	54 %
■ S - Conditions de travail équitables	58 %	47 %	18 %
■ G - Éthique des affaires	19 %	17 %	28 %
■ Mélange de sujets de conviction	6 %		

Statut du dialogue

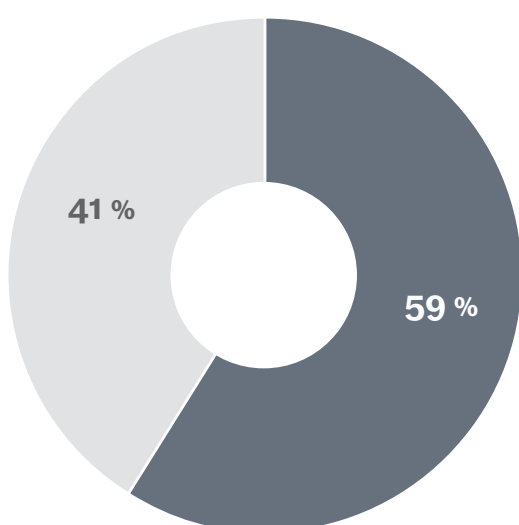
Sur un total de 320 dialogues en 2021 (227 en 2020, 221 en 2019)



Statut du dialogue	2021	2020	2019
■ Clos pendant l'année	38 %	46 %	39 %
■ Poursuivi tout au long de l'année	32 %	16 %	29 %
■ Initié au cours de l'année	30 %	38 %	32 %

Impact des dialogues sur l'opinion ESG de Candriam

Sur un total de 223 dialogues clos et en cours en 2021 (179 en 2019)

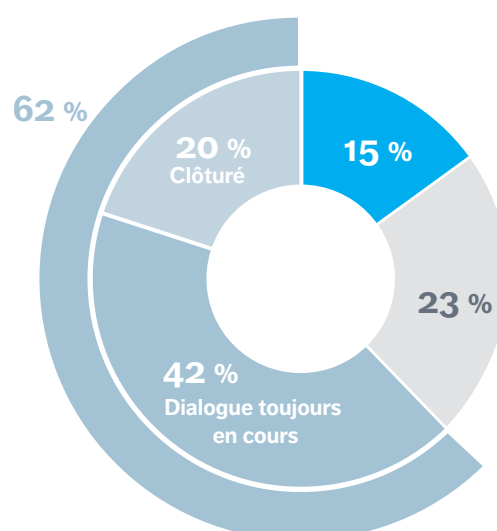


Impact sur l'opinion	2021	2020	2019
■ Oui, a influencé l'opinion de Candriam	59 %	36 %	38 %
■ Aucune influence	41 %	64 %	60 %
■ Toujours en cours	0 %	0 %	0 %

Remarque : ce tableau donne une idée de la part des dialogues 2021 ayant déjà influencé les analystes ESG dans leur opinion sur l'émetteur cible concerné. L'influence ne signifie pas un changement dans le classement ESG, mais le fait que les résultats de l'engagement sont déjà intégrés dans l'analyse.

Impact des dialogues sur les pratiques des émetteurs

Sur un total de 144 dialogues clos et en cours visant à améliorer la communication ESG ou à influencer les pratiques des entreprises en 2021



■ Oui, a eu un impact sur les pratiques et les modes de pensée de l'entreprise

■ Non pertinent

■ Pas encore d'impact

De plus amples détails sur les dialogues directs (y compris les noms des entreprises contactées) peuvent être trouvés sous [2021 Détails des dialogues directs](#).

Trois exemples de campagnes de dialogue direct dans lesquelles nous avons été impliqués en 2021



Transition énergétique



Conditions de travail équitables



Éthique des affaires

Campagne n°1

Campagne d'engagement pour les obligations

	Statut	Sujet	Sujet de conviction	ODD
	Lancement en 2021, en cours	ESG		

Contexte

Dans le cadre de notre effort d'intégration ESG dans nos portefeuilles obligataires, nous avons établi en 2020 un cadre d'engagement spécifique aux émetteurs de titres de créance. Nous avons mis ce cadre à l'épreuve en 2021 avec une campagne d'engagement définie en collaboration avec nos analystes de crédit et nos gérants de portefeuille.

Notre département « High Yield » a montré le plus grand intérêt pour l'engagement, car il investit, entre autres, dans de petites entreprises non cotées en bourse qui offrent moins d'informations en général, notamment en matière d'ESG.

Nous avons donc défini une liste restreinte d'émetteurs, principalement sur le marché du haut rendement, où l'engagement pourrait donner des résultats.

Nous avons décidé de cibler deux types d'émetteurs :

- D'abord ceux dont la communication et la transparence sont faibles, afin d'obtenir de meilleures données sur la durabilité pour nous permettre de mener à bien notre recherche ESG. Il s'agissait de sociétés non cotées, souvent détenues par des actionnaires privés.
- Deuxièmement, les entreprises ayant des scores ESG médiocres mais des scores financiers bons ou satisfaisants. Il s'agit de sociétés que nos gérants de portefeuille apprécient en tant qu'entreprises, mais dont les stratégies durables doivent être renforcées.

Selon notre approche d'intégration ESG dans les obligations, nous considérons que la gouvernance et le changement climatique sont les facteurs les plus importants pour évaluer la solvabilité d'un émetteur.

Objectif

Avant chaque engagement, nous avons travaillé avec les analystes de crédit et les analystes ESG concernés sur chaque émetteur ciblé. Nous avons défini et convenu les principaux défis ESG, les domaines dans lesquels une meilleure transparence était nécessaire et les domaines dans lesquels de meilleures pratiques pouvaient être mises en place.

Nos objectifs étaient donc :

- Mieux comprendre les principaux défis ESG des émetteurs en mettant l'accent sur la gouvernance et le changement climatique.
- Faire pression pour une meilleure divulgation et transparence des indicateurs clés de performance ESG spécifiques à chaque émetteur.
- Faire pression pour la mise en œuvre des bonnes pratiques dans les domaines d'amélioration ciblés.

Résultats

Avec un taux de réponse de 80 % (parmi les 10 premiers émetteurs ciblés), nous avons mené plusieurs dialogues de haut niveau, dont certains avec des dirigeants.

Deux des dialogues que nous avons établis avec des émetteurs non cotés ont finalement permis à nos gérants de fonds d'inclure ces entreprises dans les portefeuilles durables de Candriam.

La plupart des entreprises étaient heureuses de discuter de leurs défis ESG et étaient également désireuses de connaître le type de données et d'indicateurs clés de performance que nous, en tant qu'investisseurs responsables, attendions. Trois des émetteurs avec lesquels nous nous sommes engagés ont commencé à publier un rapport ESG en 2021.

Suivi

La campagne est en cours. Quelques dialogues ont été clos, tandis que de nouveaux noms ont été ajoutés à la liste des émetteurs à cibler.

Campagne n°2

Le capital humain dans les petites et moyennes capitalisations

	Statut	Sujet	Sujet de conviction	ODD
	Lancement en 2020, en cours	S		

Contexte

Les environnements d'exploitation très compétitifs et la croissance généralement rapide des petites et moyennes capitalisations (SMID) peuvent peser sur leurs employés. En concurrence sur le même marché de l'emploi et des talents que les grandes entreprises, et faisant face aux mêmes attentes en matière de divulgation que celles-ci, ces petites sociétés peuvent être plus exposées aux risques liés au capital humain (HCM). Il est essentiel pour les investisseurs de comprendre la capacité de ces émetteurs à adapter leurs pratiques des Ressources Humaines à leurs ambitions entrepreneuriales et à leurs enjeux commerciaux spécifiques. Il s'agit notamment de comprendre comment les petites et moyennes entreprises suivent l'efficacité des mesures RH en place, ainsi que le partage des meilleures pratiques.

Objectif

Notre longue expérience de l'engagement direct et collaboratif nous a permis de développer un programme d'engagement direct spécialement adapté aux SMID dans lesquelles nous investissons. En collaboration avec l'équipe Fundamental European Equities, nous travaillons avec ces sociétés afin d'améliorer la communication de leurs données de HCM et de mieux comprendre leurs enjeux, leur supervision et la manière dont une meilleure gestion du capital humain peut améliorer la performance de leur activité. Notre objectif initial est d'encourager au moins la communication d'indicateurs clés de performance (KPI) élémentaires.

Résultats

Nous avons lancé notre programme d'engagement auprès des départements des ressources humaines des SMID, prévu en deux étapes principales, en septembre 2020.

- Étape 1 : collecter des indicateurs pour l'analyse préliminaire, et déterminer les sujets et les entreprises cibles prioritaires.
- Étape 2 : construire des questions qualitatives, et établir des dialogues avec les entreprises prioritaires, sur la base des résultats des questionnaires.

Nous avons interrogé les entreprises sur 13 indicateurs clés de performance liés à sept thèmes : démographie des ressources humaines, organisation et structure du travail, stabilité des forces de travail, recrutement et développement des salariés, pratiques d'engagement des salariés et gestion de la crise de la Covid-19.

Le taux de réponse s'est avéré gratifiant. Lors de la première étape, entre novembre 2020 et août 2021, nous avons contacté plus de 60 entreprises, et avons obtenu un taux de réponse de 72 %. Notre premier constat est que malgré leurs ressources plus limitées pour répondre aux questions des investisseurs, les petites et moyennes capitalisations se sont montrées très réactives.

Elles ont semblé comprendre l'importance du capital humain, et ont fait preuve d'une réelle volonté d'améliorer la communication des informations. La transparence a fortement varié selon les thèmes. En examinant les réponses, nous avons découvert qu'il existe une forte divergence des niveaux de communication entre les indicateurs clés de performance. Par exemple, le thème de la démographie des forces de travail a suscité les réponses les plus complètes, tandis que les données sur la stabilité, le recrutement et le développement de la main-d'œuvre étaient plus difficiles à recueillir.

Davantage d'informations sous

https://www.candriam.com/48f49c/siteassets/medias/publications/sustainable-investment/human-capital-in-small-and-mid-sized-firms/2022_01_smid_engagement_fr_web.pdf

Suivi

Nous sommes désormais prêts pour un programme intégré d'engagement de questions qualitatives et d'échanges approfondis avec les entreprises. Notre consultation interne et notre coordination avec entre autres les équipes d'analyse ESG, Fundamental Equity, Stewardship, et notre propre département des ressources humaines nous ont permis de définir et de convenir de nos priorités en matière d'engagement. La détermination de nos priorités en matière d'engagement inclut non seulement les résultats de la première étape, mais aussi les facteurs, dont notre notation ESG interne globale de l'entreprise ou le poids que représente l'émetteur s'il est détenu dans le portefeuille. Des dialogues plus spécifiques ont commencé au début de 2022 avec certains des émetteurs ciblés lors de la phase 1. Les résultats de la phase 1 (avec statistiques, comparaisons d'un secteur à l'autre) seront envoyés aux entreprises cibles au deuxième trimestre 2022 et alimenteront les échanges futurs.

Campagne n°3

Diversité et inclusion	Statut	Sujet	Sujet de conviction	ODD
	Lancement en 2020, en cours	S		

Contexte

Questions de diversité hommes-femmes. Bien qu'elles représentent la moitié de la population mondiale, les femmes sont toujours sous-représentées dans de nombreux aspects clés de la société et de l'économie. Atteindre la parité hommes-femmes au niveau mondial pourrait ajouter jusqu'à 28 000 milliards de dollars par an au PIB mondial d'ici 2025, soit l'équivalent de la taille des économies américaine et chinoise réunies.

La diversité dans son ensemble est importante. Le monde des entreprises ne fait preuve ni de diversité, ni d'intégration. Les données disponibles montrent que les minorités, et plus sévèrement les personnes de couleur, sont sous-représentées. En 2020, la mort de George Floyd a relancé le mouvement Black Lives Matters, avec des répercussions sur les entreprises.

Sur le plan financier, les entreprises ouvertes à tous et diversifiées sont plus innovantes, ce qui constitue un avantage concurrentiel. Elles se caractérisent généralement par une motivation plus forte de leurs collaborateurs, et renforcent leur « acceptabilité sociale ».

Objectif

Nous avons contacté les entreprises pour comprendre leurs ambitions, leurs objectifs et leurs réalisations en matière de gestion de la diversité et de l'inclusion (D&I), et pas seulement en matière de genre. En effet, tous les types de diversité sont importants. Dans notre campagne d'engagement, nous avons pris en compte la diversité ethnique autant que la diversité des genres. Notre premier objectif est de comprendre comment les questions de D&I sont intégrées dans l'histoire et la stratégie des entreprises cibles, comment elles contrôlent ces aspects et comment elles mesurent l'efficacité des mesures en place. La compréhension des goulets d'étranglement est également importante pour affiner notre niveau d'attentes ou pour reconsidérer le sujet sous différents angles. Notre deuxième objectif est de partager avec les entreprises cibles les résultats de cet engagement, afin d'alimenter le dialogue.

Résultats

Pour aller au-delà de la seule diversité des genres, nous avons élaboré un cadre comprenant une liste complète de sujets et de questions à aborder avec les entreprises. Parce que nous savons que l'expérience compte et que nous ne sommes qu'au début de ce voyage, nous avons ciblé à la fois des entreprises reconnues pour leurs pratiques en matière d'égalité hommes-femmes et des entreprises pointées du doigt pour leur manque de diversité ethnique au niveau du conseil d'administration. Nous avons eu plusieurs échanges qui ont débouché sur un ensemble important d'informations ainsi que sur une grande variété d'initiatives, visant à débloquer ou à contourner les goulets d'étranglement observés.

Nous avons également eu des discussions approfondies sur les difficultés communes observées par les directions dans le déploiement de leurs stratégies de diversité, ainsi que sur les différences culturelles et régionales.

Davantage d'informations sous

https://www.candriam.com/siteassets/medias/publications/brochure/research-papers/ethnic-diversity/2021_01_diversity_fr_web.pdf

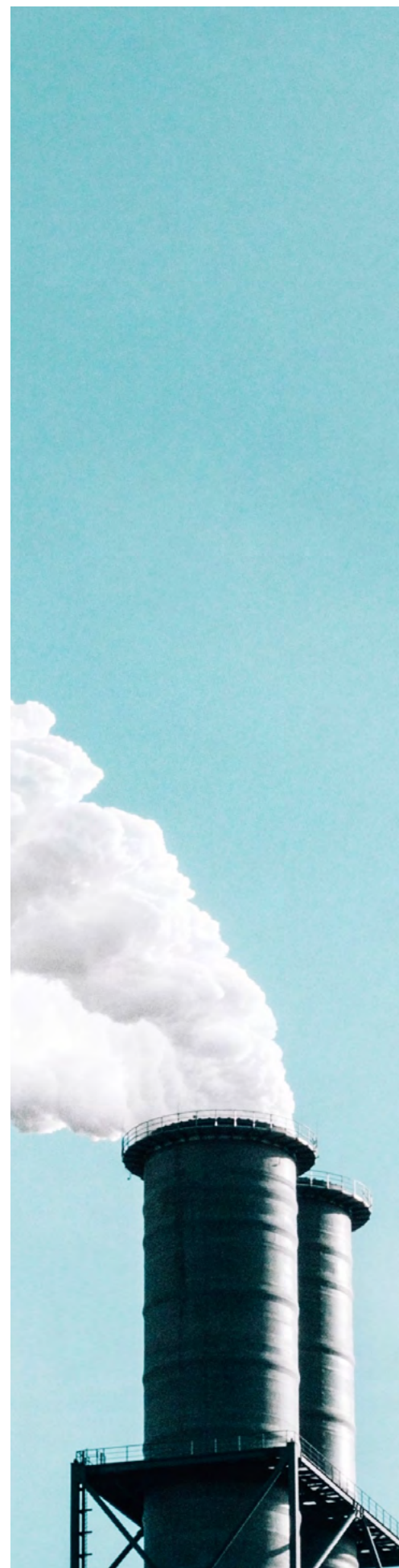
Suivi

Notre engagement est en cours. Le taux de réponse obtenu jusqu'à présent (40 % sur plus de 95 entreprises contactées) est très encourageant, surtout si l'on considère la diversité géographique des entreprises. Nous publierons un rapport qui résumera les résultats de notre campagne et qui sera partagé avec les entreprises dans le courant de l'année 2022.

Initiatives de collaboration

Candriam agit de manière responsable, tant comme investisseur que comme entreprise. Nous nous associons également à d'autres investisseurs pour avoir plus de poids lorsque nous demandons aux émetteurs d'agir de manière responsable. Ces engagements de collaboration continueront de gagner en importance, car la sensibilisation aux questions ESG continue de gagner du terrain dans la communauté financière et les émetteurs sont confrontés à des demandes importantes et croissantes. De nombreuses demandes de données étant de nature similaire, il est logique d'accroître l'information et la transparence tout en rationalisant les coûts de déclaration pour les émetteurs. Les initiatives collectives peuvent être plus puissantes que les dialogues individuels lorsque des changements importants dans les pratiques de l'entreprise sont en jeu.

Au cours de l'année 2021, nous avons ciblé 4 248 entreprises émettrices par le biais de nos dialogues collaboratifs, ce qui représente un total de 10 500 dialogues sur divers sujets ESG. Ces émetteurs engagés représentent 86 % des actifs sous gestion de Candriam, mesurés en tant qu'instruments des entreprise (actions et obligations, lignes directes). Pour les émetteurs autres que les entreprises, tels que les souverains, nous ne nous engageons actuellement que par le biais d'initiatives de collaboration. Les émetteurs engagés qui ne sont pas des entreprises représentaient en 2021 environ 90 % des actifs sous gestion de Candriam, lorsqu'ils sont mesurés en tant qu'instruments non liés à des entreprises (actions et obligations, lignes directes).



Les engagements durables de Candriam

Depuis 2006, date à laquelle nous sommes devenus un signataire fondateur des PRI des Nations unies, nous avons signé les déclarations suivantes :

Engagements	ESG	Adhésion / signature	Sujet de convictions
PIR, Principes pour l'investissement responsable 	ESG	2006	
Appel à l'action de l'UNGC sur la lutte contre la corruption 	G	2014	
Déclaration d'investisseurs du G20 sur l'efficacité énergétique 	E	2015	
L'engagement de Montréal en matière de carbone 	E	2015	
Appel de Paris pour le Climat 	E	2015	
Déclaration d'investisseurs sur les notations de crédit ESG 	ESG	2017	
Adhésion aux principes des obligations vertes et sociales 	ES	2017	
Engagement pour un financement sans tabac 	S	2018	
L'agenda de l'investisseur 	E	2018	
Engagement à soutenir une transition juste en matière de changement climatique 	ESG	2018	
Soutien de la TCFD 	E	2021	
Net Zero Asset Managers Initiative (NZAMI) 	E	2021	

Initiatives de collaboration, nouvelles et en cours

Initiatives de collaboration Initiatives pour un appel à l'action	ESG	Adhésion/ signature	Résumé des contributions de Candriam	Sujet de convictions
CDP - Carbon Disclosure Project (y compris les programmes sur le changement climatique, l'eau et les forêts) 	E	2004	Investisseur principal auprès de plus de 10 entreprises pour les encourager à remplir le questionnaire (campagne de non divulgation)	
Bourses durables 	ESG	2010	- Participation aux appels de mise à jour - Participation au groupe de travail sur la diversité (2021)	
Accès aux médicaments (AtM) 	S	2010	- Cosignataire de(s) lettre(s) - Investisseur principal d'une entreprise cible - Investisseur actif soutenant les autres	
Accès à la nutrition 	S	2013	- Cosignataire de(s) lettre(s) et investisseur principal d'une entreprise cible - Investisseur actif pour plusieurs sociétés cibles - Soutien renouvelé en 2020 (déclaration des attentes des investisseurs) - Signataire de la déclaration 2021 Nutrition for Growth (N4G)	
Initiative du Bangladesh sur l'industrie de l'habillement 	S	2013	- Cosignataire de la(des) déclaration(s) et de la(des) lettre(s) aux entreprises, à l'OCDE et aux autorités - Engagement actif auprès de 15 entreprises pour les encourager à adhérer à l'Accord de soutien.	
Pratiques de travail dans la chaîne d'approvisionnement agricole 	S	2016 - 2020T1 maintenant terminé	Co-investisseur principal pour deux entreprises, investisseur de soutien à l'une	
L'obligation fiduciaire au XXI^e siècle 	ESG	2017 ponctuel	Signataire	
Engagement sur la surutilisation des antibiotiques dans les chaînes d'approvisionnement en bétail 	ES	2017	- Cosignataire des lettres - Une ancienne forme d'engagement collaboratif est maintenant terminée pour développer un autre type d'engagement sur l'AMR.	
Engagement pour des protéines durables 	E	2017	- Cosignataire des lettres - Co-investisseur principal pour 2 entreprises	
Workforce Disclosure Initiative 	S	2017	- Cosignataire des lettres (Co-)investisseur principal pour 4 entreprises en 2020, 14 en 2021	
Miser sur un avenir à faible émission de carbone 	E	2017 - 2020	- Cosignataire des lettres - Participation aux appels de groupe	

Initiatives de collaboration Initiatives pour un appel à l'action	ESG	Adhésion/ signature	Résumé des contributions de Candriam	Sujet de convictions
Engagement sur la cybersécurité	SG	2017 - 2020 maintenant terminé	· Cosignataire de lettres · Investisseur principal dans une entreprise · Implication dans des échanges avec plusieurs entreprises	
Attentes en matière de lobbying climatique des entreprises 	E	2017 ponctuel	Signataire	
Initiative de décarbonisation (y compris l'engagement RE100 et EP100)  	E	2017	Cosignataire des lettres	
Lutte contre le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement du cacao   	S	2017 - 2019	· Cosignataire de la déclaration aux entreprises et aux parties prenantes. · Investisseur actif pour 1 entreprise	
Responsabilité fiscale des entreprises 	G	2017 - 2020 maintenant terminé	· Cosignataire des lettres · Investisseur principal dans deux entreprises · Implication dans des échanges avec plusieurs entreprises	
Climate Action 100+  	E	2017	· Investisseur de soutien actif pour 5 entreprises · Signature de 2019 lettres aux entreprises américaines sur le lobbying climatique	
Relié à CA100+ - comptabilité et audit conformes à l'accord de Paris  	E	2019	· 2019 Lettres aux présidents des comités d'audit - CRH, Shell, BP et Total · Juin 2020 Déclaration des investisseurs Une comptabilité alignée sur l'accord de Paris est essentielle pour tenir les promesses en matière de climat ». · Campagne 2020-21 ciblant 30 entreprises européennes, investisseur principal pour 1 entreprise 2021 signataire du document demandant aux gouvernements d'imposer une comptabilité et un audit alignés sur l'accord de Paris. · 2021 signataire des Managing Partners des Big 4 britanniques	
PRI - La transition vers le changement climatique pour le pétrole et le gaz  	E	2018 - 2020 Fusionné avec CA100+	· Investisseur de soutien · Signature de la déclaration de 2019 envoyée aux compagnies pétrolières et gazières concernant la déréglementation du méthane aux États-Unis.	
Collaboration d'investisseurs pour le bien-être des animaux de ferme (BBFAW)  	ES	2018	· Cosignataire des lettres · Investisseur de soutien actif avec 1 société	
PRI - Les risques liés à l'eau dans les chaînes d'approvisionnement agricoles 	E	2018 - 2020Q1 maintenant terminé	· Cosignataire des lettres · Investisseur principal dans une entreprise	
Plastic Solutions Investor Alliance    	E	2018	· Cosignataire de la déclaration · Investisseur de soutien actif pour 4 entreprises · Investisseur principal pour deux entreprises de détail depuis le second semestre 2019	
Campagne d'engagement en faveur du salaire minimum au Royaume-Uni  	S	2018	Cosignataire des lettres	
Engagement soutenu par les PRI sur l'approvisionnement responsable en cobalt  	ES	2018 - 2021Q2 maintenant terminé	Co-investisseur principal pour une entreprise	

Initiatives de collaboration Initiatives pour un appel à l'action	ESG	Adhésion/ signature	Résumé des contributions de Candriam	Sujet de convictions
La responsabilité des entreprises en matière de droits numériques  	SG	2018	. Cosignataire de(la)s lettre(s) . Co-investisseur principal pour une entreprise . Signataire de la déclaration des investisseurs de 2021 sur la responsabilité des entreprises en matière de droits numériques, envoyée à 26 entreprises. . Membre de l'Investor Alliance for Human Rights depuis 2021.	
Déclaration d'investisseurs aux décideurs de l'UE sur l'avenir des informations communiquées par les entreprises  	ESG	2018 ponctuel	Cosignataire de la déclaration	
Les investisseurs appellent les compagnies d'électricité à accélérer la décarbonisation et à soutenir une politique climatique ambitieuse   	E	2018 ponctuel	Cosignataire de la déclaration	
Lettre ouverte aux fournisseurs d'indices sur les exclusions d'armes controversées  	SG	2018 ponctuel	Cosignataire de la déclaration	
Mettre la finance au service des personnes et de la planète 	ESG	2019 ponctuel	Cosignataire de la déclaration	
Groupe de travail d'investisseurs sur l'huile de palme durable, coordonné par les PRI  	ES	2019 - 2021	Investisseur de soutien pour six entreprises, investisseur principal pour une entreprise.	
Mise en œuvre des droits du travail dans les opérations et la chaîne d'approvisionnement d'Amazon (mené par Ohman)	S	2019	Cosignataire de la lettre Soutien renouvelé en 2021 et 2022.	
Initiative d'investisseurs pour la sécurité des mines et des résidus miniers   	E	2019	. Cosignataire de lettres . Participation à l'appel	
Déclaration relative à l'obligation de diligence en matière de droits de l'homme - Suisse 	S	2019 - 2020	Cosignataire de la déclaration	
Déclaration 2019 d'investisseurs internationaux aux gouvernements sur le changement climatique 	E	2019 ponctuel	Cosignataire de la déclaration	
Déclaration d'investisseurs sur le coton turkmène (SourcingNetwork) 	S	2019 ponctuel	Cosignataire de la déclaration	
Initiative 2019-2020 pour la réduction de l'utilisation des pesticides et la gestion plus sûre des produits chimiques - Épicerie de détail  	ES	2019	. Cosignataire de(s) lettre(s) . Investisseur principal pour une entreprise	
Déclaration d'investisseurs sur la déforestation et les incendies de forêt en Amazonie  	E	2019 ponctuel	Cosignataire de la déclaration	

Initiatives de collaboration Initiatives pour un appel à l'action	ESG	Adhésion/ signature	Résumé des contributions de Candriam	Sujet de convictions
Déclaration d'investisseurs pour soutenir l'égalité des sexes sur le lieu de travail 	S	2019 - 2020 Maintenant complété	Cosignataire de la déclaration	
Secteur extractif australien, Lettre d'adhésion publique à l'IGCC  	E	2019 ponctuel	Cosignataire de la lettre	
Lettre ouverte en soutien au moratoire sur le soja amazonien  	E	2019 ponctuel	Cosignataire de la lettre ouverte	
Déclaration d'investisseurs PRI sur le changement climatique pour les compagnies aériennes et aérospatiales 	E	Fin 2019/2020 ponctuel	Cosignataire de la déclaration	
Lettre d'investisseurs PRI à la SEC 	ESG	Fin 2019/2020 ponctuel	Cosignataire de la lettre ouverte	
CHRB - Déclaration d'investisseurs appelant les entreprises à améliorer leurs performances en matière de droits de l'homme  	S	2020 ponctuel	Cosignataire de la déclaration	
Déclaration des investisseurs sur la réponse au coronavirus  	ESG	2020 ponctuel	Cosignataire de la déclaration	
The Investor Agenda Lettre ouverte des investisseurs aux dirigeants de l'UE pour une reprise durable après la Covid-19 IIGCC Lettre ouverte d'investisseurs aux dirigeants de l'UE pour une reprise durable après la Covid-19 	ESG	2020 ponctuel	Cosignataire des lettres ouvertes	
Soutien apporté à la déclaration commune sur la révision du NFRD (7 recommandations) 	ESG	2020 ponctuel	Candriam a soutenu officiellement les recommandations, tout en ne faisant pas partie du groupe informel lui-même	
Dialogue collaboratif sur la Teleperformance 	S	2020	Dialogue - Co-investisseur principal, en partenariat avec des AM français	
Dialogue avec des états sur leur politique en matière de déforestation - Brésil et Indonésie 	E	2020	Dialogue - Investisseur actif	
Groupe d'engagement d'investisseurs - Région autonome ouïgoure du Xinjiang (XUAR) 	S	2020	Dialogue - 6 Positions d'investisseur actif	

Initiatives de collaboration Initiatives pour un appel à l'action	ESG	Adhésion/ signature	Résumé des contributions de Candriam	Sujet de convictions
Engagement sur les microfibrilles 	E	2020	1 position de co-investisseur principal	
Déclaration d'investisseurs internationaux en faveur d'une réponse mondiale efficace, juste et équitable à la Covid-19  	S	2021 ponctuel	Cosignataire de la déclaration	
Projet de mine de charbon à coke de Cumbria, lettre au Premier ministre britannique 	E	2021 ponctuel	Cosignataire de la lettre	
IIGCC Attentes d'investisseurs pour le secteur bancaire 	E	2021	• Soutien au document sur les attentes • Membre du groupe de travail correspondant de l'IIGCC (cadre d'évaluation des banques)	
Barclays / Engagement en faveur de la politique énergétique, mené par ShareAction 	E	2021	Cosignataire de la lettre	
Lettre des PRI de l'ONU en faveur d'une information complète pays par pays dans l'UE 	G	2021	Cosignataire de la lettre	
2021 Déclaration d'investisseurs mondiaux aux gouvernements sur la crise climatique 	E	2021 ponctuel	Cosignataire de la déclaration	
Déclaration d'investisseurs sur la reconnaissance faciale 	SG	2021	Candriam est à l'origine de cette déclaration qui rassemble plus de 50 investisseurs détenant plus de 4,5 billions de dollars, ainsi que de l'initiative d'engagement associée visant les entreprises publiques et privées, lancée mi-2021 (voir ci-dessous)	
CDP - Campagne de ciblage basée sur la science  	E	2021	Cosignataire de(s) lettre(s)	
Financing a Just Transition Alliance : lettre au Premier ministre britannique sur l'importance de la transition juste dans la future stratégie de neutralité carbone 	ES	2021 ponctuel	• Initiative menée par le Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment, London School of Economics et Convenor. Cosignataire de la lettre	
Déclaration de l'investisseur principal FAIRR - Where's the Beef ? Nécessité de réduire le niveau des GES émis par la chaîne d'approvisionnement agricole mondiale  	E	2021 ponctuel	Déclaration adressée aux nations du G20 avant la COP26.	
Engagement d'investisseurs sur la technologie de reconnaissance faciale 	SG	2021	Candriam est à l'origine de cette déclaration qui rassemble plus de 50 investisseurs détenant plus de 4,5 billions de dollars, ainsi que de l'initiative d'engagement associée visant les entreprises publiques et privées, lancée mi-2021.	
Déclaration de l'IIGCC sur la position d'investisseurs - vote sur la planification de la transition 	E	2021 ponctuel	Cosignataire de la déclaration	

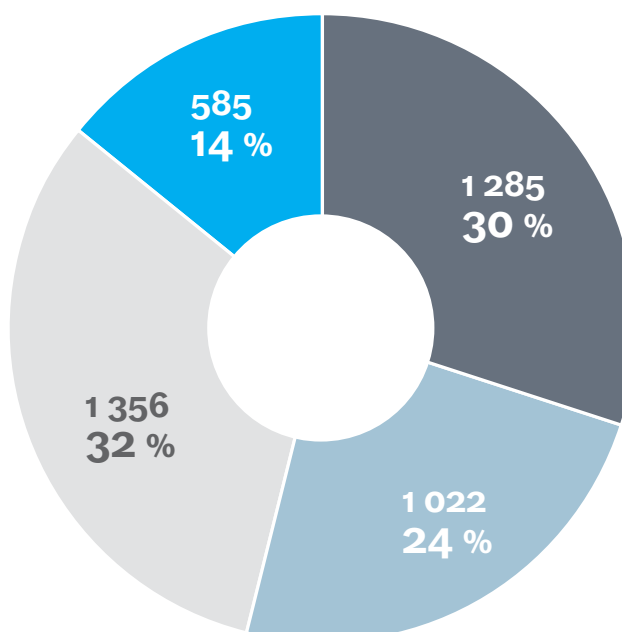
Initiatives de collaboration Initiatives pour un appel à l'action	ESG	Adhésion/ signature	Résumé des contributions de Candriam	Sujet de convictions
Lettre d'investisseurs aux banques mondiales sur le changement climatique et la biodiversité (dirigée par Shareaction) 	E	2021	Cosignataire de la lettre, participation active aux appels avec les entreprises	
UNICEF et Partenaires, lettre au Conseil des normes de la GRI	S	2021	Cosignataire de la lettre	
Déclaration d'investisseurs en faveur de l'obligation de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme et d'environnement dans l'UE 	ESG	2021	Signataire de la déclaration	
Net Zero Proxy Advice - Lettre d'investisseurs de l'IIGCC aux mandataires 	EG	2021 ponctuel	Cosignataire de la lettre	
Lettre à Chevron et TotalEnergies relative à leur présence au Myanmar 	SG	2021	Cosignataire de la lettre	
Lettre d'investisseurs - égalité vaccinale et rémunération des dirigeants (mené par Achmea) 	SG	2021	Cosignataire de la lettre visant 4 entreprises : AstraZeneca, Johnson & Johnson, Moderna et Pfizer.	

Accent sur les sociétés émettrices

En 2021, un total de 4 248 émetteurs ont été ciblés par les initiatives de collaboration que nous soutenons.

Émetteurs par région

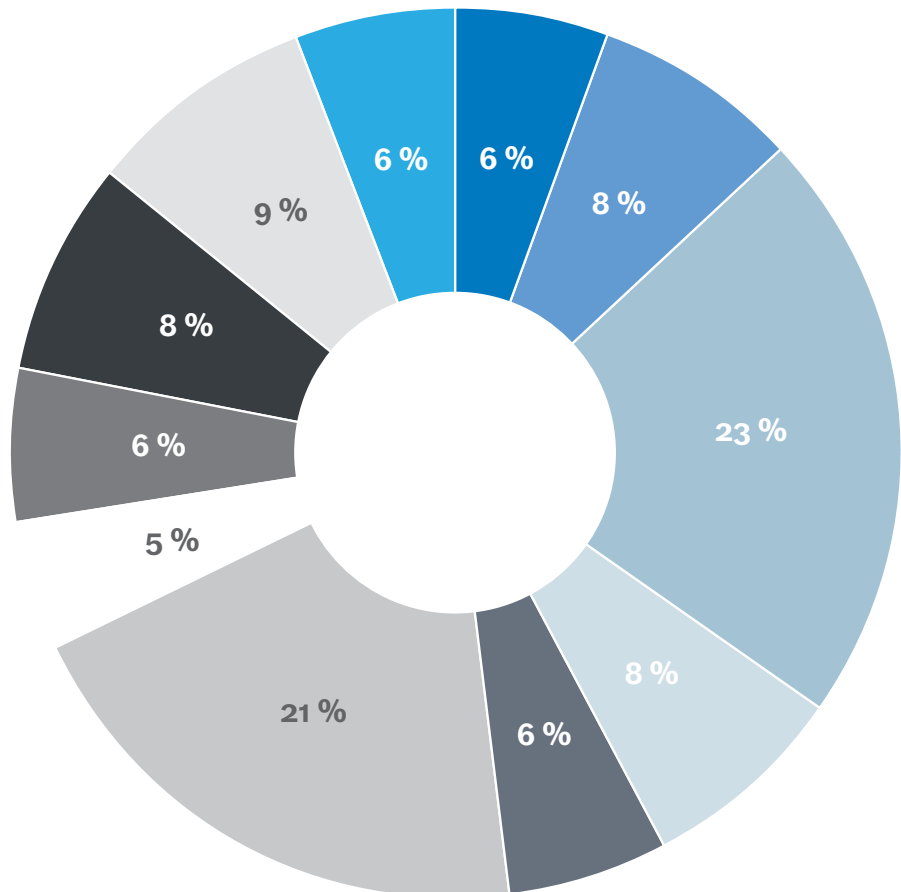
■ Europe	■ Pays émergents
■ Amérique du Nord	■ Asie-Pacifique



Répartition sectorielle

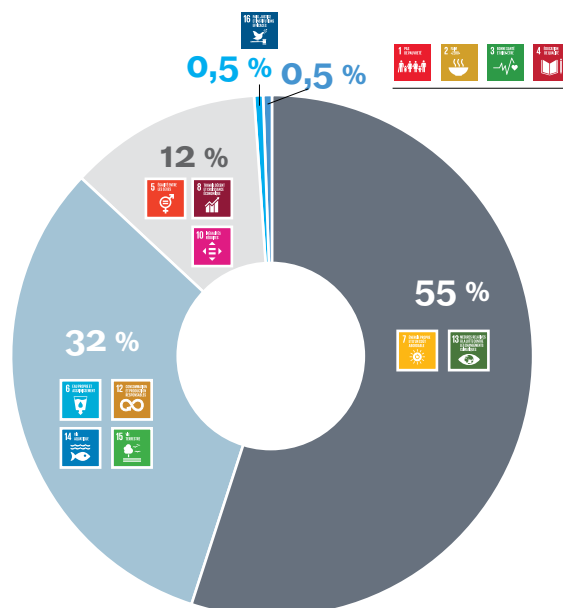
Sur un total de 4 248 sociétés émettrices contactées en 2021

Répartition sectorielle 2021



Répartition des sujets, dont CDP¹

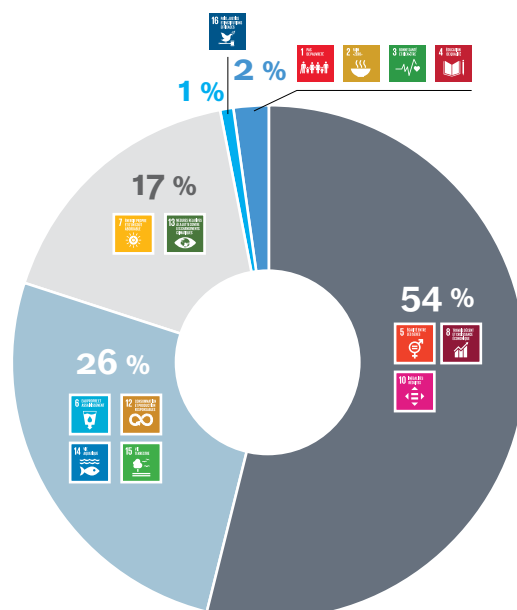
(en nombre de dialogues)



¹ Le CDP était auparavant le Carbon Disclosure Project

Répartition des sujets, toutes les initiatives sauf le CDP

(en nombre de dialogues)



ODD

Initiative

1 (paix), 2 (croissance économique), 3 (bon travail), 4 (éducation)	Accès aux médicaments Access to Nutrition Index Healthy Strategy @ Unilever, incl. 2022 Sh. Resolution (Healthy Work Coalition) Lettre aux investisseurs - Lier l'accès aux vaccins à la rémunération des dirigeants de l'industrie pharmaceutique
7 (énergie propre), 13 (action climatique)	Barclays / Engagement en faveur de la politique énergétique, mené par ShareAction Relatif à la CA100 - Lettres aux comités d'audit CDP - Campagne de ciblage scientifique 2021 CDP Climat 2021 Climate Action 100+ Initiative de décarbonisation ShareAction - Lettre à Unicredit
16 (paix, justice et institutions solides)	2021 - Myanmar collaborative, Chevron & TotalEnergies Responsabilité des entreprises en matière de droits numériques 2021-22
5 (égalité des sexes), 8 (croissance économique), 10 (réduction des inégalités)	Initiative pour les investisseurs du Bangladesh CHRB - Déclaration des investisseurs appelant les entreprises à améliorer leurs performances en matière de droits de l'homme 2020-21 Engagement de collaboration sur le travail forcé des Ouïghours dans la chaîne d'approvisionnement Application des droits du travail dans les opérations et la chaîne d'approvisionnement d'Amazon Teleperformance- Loi sur le devoir de vigilance et préoccupations connexes Campagne d'engagement en faveur du salaire minimum au Royaume-Uni - Good Work Coalition Workforce Disclosure Initiative
6 (eau propre et assainissement), 12 (consommation responsable), 14 (vie aquatique), 15 (vie terrestre)	2017 - 2020 Surutilisation des antibiotiques dans les chaînes d'approvisionnement du bétail 2019-2022 Initiative pour la réduction de l'utilisation des pesticides et la gestion plus sûre des produits chimiques - Épicerie de détail BBFAW Investor Collaboration on Farm Animal Welfare 2021-22 CDP Forest 2021 CDP Water 2021 CONFIDENTIEL - Réponse PRI coordonnée des investisseurs à la défaillance de XXXXX Engagement des investisseurs sur la reconnaissance faciale 2021 Lettre des investisseurs aux banques mondiales sur le changement climatique et la biodiversité (menée par Shareaction) Initiative de l'investisseur pour la sécurité des mines et des résidus miniers Déclaration 2021 des investisseurs sur la reconnaissance faciale Plastic Solutions Investor Alliance PRI - Approvisionnement responsable en cobalt Groupe de travail des investisseurs sur l'huile de palme durable, coordonné selon les PRI Protéines durables 2020-21 Initiative sur les filtres en plastique à microfibres pour machines à laver

Nouvelles initiatives

Déclaration des investisseurs mondiaux en faveur d'une réponse mondiale efficace et équitable à la Covid-19	S	2021	Déclaration d'investisseurs	
--	---	------	-----------------------------	--



Cette déclaration des investisseurs, initiée par l'Access to Medicine Foundation et signée par plus de 100 investisseurs internationaux représentant plus de 10 milliards de dollars d'actifs sous gestion, affirme l'importance primordiale de la nécessité d'une réponse mondiale efficace, juste et équitable au Covid-19. Les signataires de la déclaration s'inquiètent de

l'impact négatif (décrit par deux études indépendantes) que le financement limité de l'Accélérateur d'accès aux outils Covid-19 (ACT) et l'inégalité de l'accès mondial aux technologies de santé (des vaccins et anticorps monoclonaux aux diagnostics et à l'oxygène médical) auront sur la trajectoire de la pandémie et l'activité économique mondiale dans les années à venir.

Projet de mine de charbon à coke de Cumbria, lettre au Premier ministre britannique	E	2021	Lettre d'investisseurs	
--	---	------	------------------------	---



Cette lettre des investisseurs adressée au Premier ministre britannique exprime de sérieuses inquiétudes quant à la décision d'ouvrir une nouvelle mine de charbon à coke en profondeur dans le comté de Cumbria. Comme le souligne une lettre de la commission britannique sur le changement climatique, l'ouverture de la mine entraînera une augmentation des émissions mondiales et aura un impact notable sur les budgets carbone juridiquement

contraignants du Royaume-Uni. En outre, la décision d'accorder un permis de construire en 2049 engagera le Royaume-Uni en matière d'émissions de charbon à coke, pour lequel il n'y aura peut-être plus d'utilisation nationale après 2035. En outre, à la veille de la conférence sur le climat COP26 à Glasgow, il était important que le Royaume-Uni fasse preuve de leadership dans la lutte contre le changement climatique.

Barclays / Engagement en faveur de la politique énergétique, mené par ShareAction

E

2021

Dialogue collaboratif



Initiée par ShareAction, cette lettre des investisseurs reconnaît les progrès de la Barclays Bank en matière de stratégie, mais souligne également les préoccupations concernant l'exposition de la banque aux actifs liés aux combustibles fossiles, notamment le charbon et les sables bitumineux. Les investisseurs demandent à Barclays de cesser de financer et d'assurer le service des projets de sables bitumineux (et des infrastructures connexes telles que les pipelines, etc.), de nouvelles mines de charbon et de centrales électriques, et de s'engager à aider ses clients à élaborer, divulguer et mettre en œuvre des plans de sortie similaires d'ici décembre 2023.

Nous avons également été heureux de constater l'engagement de Barclays à étendre ses objectifs à ses portefeuilles « Ciment » et « Métaux » en 2022.

Toutefois, nous restons préoccupés par l'exposition de la banque aux actifs liés aux combustibles fossiles, notamment le charbon et les sables bitumineux.

L'année dernière, Barclays a pris des mesures énergiques pour commencer à concrétiser son ambition de neutralité carbone. En particulier, nous saluons la décision de la banque de rejoindre le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), de développer une méthodologie pour mesurer et réduire les émissions de gaz à effet de serre qui couvre ses activités sur les marchés des capitaux, et de fixer des objectifs de réduction des émissions pour ses portefeuilles dans l'énergie, l'électricité et les services aux collectivités.

IIGCC - Attentes des investisseurs pour le secteur bancaire

2021

S

Déclaration d'investisseurs



Sous la direction de l'IIGCC, un groupe d'investisseurs mondiaux de premier plan a défini une liste des attentes des investisseurs à l'égard du secteur bancaire, appelant les sociétés bancaires à fixer des objectifs de neutralité plus

ambitieux carbone pour 2050 tout en incluant des objectifs intermédiaires, à accélérer le développement de la finance verte et à se retirer des projets qui ne répondent pas aux objectifs de l'Accord de Paris de 2015.

Lettre 2021 des PRI de l'ONU en faveur d'une information complète pays par pays dans l'UE

2021

G

Lettre d'investisseurs



La lettre se félicite de l'initiative liée à l'UE et recommande que :

- Les exigences comprennent des informations ventilées sur les impôts payés et d'autres informations économiques et financières sur tous les pays d'opération (pas seulement sur les États membres de l'UE et la liste de l'UE des territoires non coopératifs).
- Les exemptions soient limitées et accompagnées d'un suivi attentif et ;
- Une analyse d'impact soit réalisée dans un délai raisonnable pour examiner le champ d'application du règlement et évaluer son efficacité.

Une transparence accrue et des rapports publics détaillés par le biais d'une information complète pays par pays (CBCR) permettront aux investisseurs de mieux évaluer les risques et les opportunités fiscales dans leur portefeuille et de fournir une visibilité des transactions à haut risque. Plus précisément, cela permettrait également aux investisseurs d'examiner l'ampleur économique des opérations dans différents pays, de valider les engagements des entreprises contre l'évasion fiscale et d'identifier celles qui sont en avance en termes de responsabilité fiscale des entreprises. Elle permettrait également d'engager un dialogue avec les entreprises dont les structures et les stratégies fiscales ne correspondent pas à la valeur économique générée et, ainsi, de favoriser un comportement plus responsable des entreprises.

FAIRR – Where's the Beef

2021

E

Déclaration d'investisseurs



Entre 2007 et 2016, 23 % du total des émissions anthropiques de gaz à effet de serre provenaient de l'agriculture, de la sylviculture et des autres utilisations des terres.

Nous devons nous demander comment nourrir durablement la population mondiale tout en respectant les objectifs environnementaux et les objectifs en matière de changement climatique. Le monde prend des mesures pour passer à une économie décarbonée.

Compte tenu de son empreinte environnementale, le système alimentaire mondial et l'agriculture animale en particulier doivent être un élément clé de cette transition. En outre, le GIEC suggère qu'au-delà de la lutte contre la production de protéines animales, l'augmentation de la proportion d'aliments d'origine végétale dans les régimes alimentaires mondiaux présente également un potentiel important de réduction des GES.

Le processus de la COP26, et les contributions déterminées au niveau national (CDN) de chaque pays en particulier, sont essentiels pour relever ces défis. Dans cette déclaration, les investisseurs demandent à toutes les nations du G20 de publier des objectifs spécifiques de réduction des émissions dans l'agriculture dans le cadre ou en parallèle de leurs engagements en matière de CDN lors de la COP26.

2021 CDP² – Campagne de ciblage basée sur la science	2021	E	Dialogue collaboratif	
--	------	---	-----------------------	---



L'initiative CDP² de ciblage basée sur la science encourage les entreprises ciblées à s'aligner scientifiquement sur l'Accord de Paris. Cela permet aux entreprises d'être responsables de leurs engagements climatiques et aux investisseurs d'évaluer

les ambitions climatiques qui peuvent être mesurées de manière cohérente et comparable. La campagne cible plus de 1 600 entreprises parmi les plus sensibles au climat sur le marché mondial de l'investissement.

Déclaration de position d'investisseurs de l'IIGCC - Vote sur la planification de la transition	2021	E-G	Déclaration d'investisseurs	
--	------	-----	-----------------------------	---



La saison de vote de 2021 a vu naître un nouveau type de résolution proposé par les directions d'entreprise - Say on Climate. Afin de garantir que les investisseurs disposent de toutes les informations nécessaires pour voter en connaissance de cause, l'IIGCC et ses membres ont choisi de définir un ensemble de principes fondamentaux. Cette déclaration peut être considérée comme un appel

à des plans de transition structurés des entreprises vers leur engagement en matière de neutralité carbone. La déclaration demande aux entreprises de publier un plan de transition vers la neutralité carbone, d'identifier le membre du conseil d'administration responsable de ce plan et de permettre aux investisseurs de voter chaque année sur les progrès réalisés par rapport à ce plan.

Lettre d'investisseurs aux banques mondiales sur le changement climatique et la biodiversité (ShareAction)	2021	E	Déclaration d'investisseurs	
---	------	---	-----------------------------	---



Cette initiative s'inscrit dans le droit fil des objectifs du groupe de travail sur la finance de l'IIGCC, dont Candriam est membre. La lettre invite plus de 60 banques à publier, avant leur assemblée générale de 2022, des objectifs climatiques à court terme (5 à 10 ans) couvrant tous les services financiers concernés, à intégrer les résultats du scénario « zéro émission » de l'AIE dans leurs stratégies climatiques, à abandonner le charbon d'ici 2030 dans les

pays de l'OCDE et au plus tard en 2040 dans les pays non membres de l'OCDE, à veiller à ce que leurs états financiers soient établis en fonction d'une trajectoire de 1,5 degré et à s'engager à protéger et à restaurer la biodiversité. Nombre de ces demandes sont conformes à l'appel lancé par la COP26 aux institutions financières privées et aux attentes de l'IIGCC vis-à-vis des banques en matière de changement climatique.

UNICEF & Partenaires, Lettre au Conseil des normes de la GRI sur les droits de l'enfant	2021	S	Déclaration d'investisseurs	
--	------	---	-----------------------------	---

Initiée par l'UNICEF, signée par l'Investor Alliance for Human Rights et diverses autres parties prenantes et investisseurs responsables, cette lettre, adressée au président du Global Sustainability Standards Board, souligne l'importance des droits de l'enfant dans le thème de la GRI des Nations unies, « Projet de norme pour les droits de l'homme ». La lettre souligne qu'il faut aller plus loin, car les thèmes actuels ne couvrent pas suffisamment les questions essentielles des droits de l'enfant qui intéressent les entreprises. Les signataires énumèrent quelques exemples de questions relatives aux droits de l'enfant qui, selon eux, doivent être davantage mentionnées dans les normes :

- Des politiques et conditions du lieu de travail pour les parents qui travaillent (par exemple, politiques favorables à la famille).
- La bonne gouvernance de l'internet pour les enfants (par exemple, la confidentialité des données des enfants, la violence entre pairs, les contenus violents et/ou inappropriés pour l'âge des enfants, et les crimes contre les enfants tels que la manipulation psychologique en ligne, les abus et l'exploitation sexuels).
- Un marketing inapproprié auprès des enfants.
- La protection des enfants contre tout préjudice résultant d'une interaction avec l'entreprise, son personnel ou ses locaux (protection des enfants).

Déclaration d'investisseurs en faveur de l'obligation de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme et de l'environnement dans l'Union européenne	2021	E-S	Déclaration d'investisseurs	
---	------	-----	-----------------------------	--



En prévision de la prochaine proposition législative de la Commission européenne sur la gouvernance durable des entreprises, cette déclaration d'investisseurs, initiée par l'Investor Alliance for Human Rights, plaide en faveur d'une diligence raisonnable obligatoire en matière de droits de l'homme et de l'environnement.

La déclaration formule des recommandations spécifiques sur le champ d'application, l'extension à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, l'alignement sur les principes de l'ONU et de l'OCDE, l'engagement avec les différentes parties prenantes, les mécanismes de recours, les solutions d'application et la gouvernance.

Net Zero Proxy Advice - Lettre d'investisseurs de l'IIGCC	2021	E	Lettre d'investisseurs	
--	------	---	------------------------	---



Tous les principaux fournisseurs de services de vote par procuration doivent mettre au point une série de solutions pour les investisseurs qui s'engagent à ne produire aucune

émission d'ici 2050 et s'engager publiquement à soutenir les investissements « zéro émission » dès que possible.

Financing a Just Transition Alliance -- lettre au Premier ministre britannique sur l'importance d'une transition juste

2021

E

Lettre d'investisseurs



En partenariat avec la LSE / Grantham Institute et dans le contexte de la COP26, cette lettre pour l'Alliance pour le financement d'une transition juste a été adressée au Premier ministre britannique sur l'importance de la transition juste dans la future stratégie de neutralité carbone.

2021 - Myanmar Collaborative, Chevron & TotalEnergies

2021

G

Dialogue collaboratif



Après le coup d'État de la junte militaire en Birmanie, Candriam, ainsi que plusieurs autres investisseurs, ont envoyé une lettre à Chevron et Total, tous deux partenaires de la Myanmar Oil and Gas Enterprise (M.O.G.E.), contrôlée par les militaires.

Ces lettres demandent aux deux compagnies pétrolières, entre autres, de communiquer les mesures prises pour respecter les droits et assurer la sécurité de la main-d'œuvre du projet Yadana, de divulguer tous les paiements d'impôts, de dividendes et de redevances au gouvernement

du Myanmar et plus particulièrement au M.O.G.E. depuis le 1er février 2021, de réaliser une analyse de faisabilité pour placer les sommes dues en impôts, dividendes et redevances sur un compte de séquestre qui ne sera accessible que lorsqu'un gouvernement élu sera en place, ainsi que d'autres demandes liées à la situation politique et humanitaire en Birmanie.

Remarque : Depuis que nous avons commencé à nous engager avec ces entreprises, elles ont toutes deux décidé de cesser leurs activités au Myanmar, mais le dialogue se poursuit.

Déclaration des investisseurs sur la reconnaissance faciale	2021	S	Déclaration d'investisseurs	
--	------	---	-----------------------------	--



Le déploiement rapide de la technologie de reconnaissance faciale a suscité de grandes inquiétudes quant à son impact sur la vie privée, la protection des données et les libertés civiles. Cette déclaration des investisseurs, signée par 53 investisseurs responsables représentant plus de 5 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion, appelle les entreprises impliquées dans cette technologie à accroître la transparence, à démontrer leur conscience de l'impact sur les droits de l'homme et à adopter des pratiques éthiques.

Cette déclaration, initiée par Candriam, va de pair avec [l'Investor Collaborative engagement on Facial Recognition](#).

Engagement des investisseurs sur la reconnaissance faciale 2021	2021	S	Dialogue collaboratif	
--	------	---	-----------------------	--



Le déploiement rapide de la technologie de reconnaissance faciale (FRT) a suscité de grandes inquiétudes quant à son impact sur la vie privée, la protection des données et les libertés civiles. Cet engagement collaboratif est le premier entièrement piloté par Candriam. Il réunit 20 investisseurs européens et nord-américains qui ont engagé un dialogue avec 30 entreprises impliquées dans cette technologie, afin de les convaincre d'accroître la transparence, de faire preuve de conscience de l'impact sur les droits de l'homme et d'adopter des pratiques responsables.

Cet engagement fait suite à [l'Investor Statement on Facial Recognition](#) lancé en juin 2021.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre page web dédiée : <https://www.candriam.com/fr/private/market-insights/topics/sri/facial-recognition-and-human-rights-what-is-the-role-of-responsible-investors/>



Lettre d'investisseurs - Lier la rémunération des dirigeants du secteur pharmaceutique à l'accès aux vaccins

2021

G

Dialogue collaboratif



Dans le prolongement naturel de nos engagements précédents dans ce domaine et compte tenu de la nouvelle vague Omicron qui démontre à nouveau les risques induits par les disparités d'accès aux vaccins, nous avons décidé de cosigner la lettre proposée par Achmea, soutenue par l'Access to Medicine Initiative et adressée à quatre entreprises : AstraZeneca, Johnson & Johnson, Moderna et Pfizer.

La lettre d'investisseurs demande d'intégrer les objectifs de la feuille de route de l'OMS pour les producteurs de vaccins Covid-19 dans la rémunération, à savoir soutenir ACT Accelerator (collaboration mondiale visant à accélérer le développement, la production et l'accès équitable aux tests, traitements et vaccins Covid-19) dans ses tâches ; ainsi, elle demande concrètement de :

- Donner la priorité aux contrats COVAX et AVAT (African Vaccine Acquisition Trust) et les exécuter de toute urgence ;

- Fournir une transparence totale sur la production mensuelle globale des vaccins Covid-19 et des calendriers mensuels clairs pour les fournitures à COVAX, AVAT et aux pays à revenu faible et moyen-inférieur, afin de permettre une planification adéquate au niveau mondial et national et une utilisation optimale des fournitures ;
- S'engager et travailler activement avec les pays qui ont une couverture élevée et qui ont passé des contrats pour des volumes importants de vaccins afin de permettre de donner la priorité aux contrats COVAX et AVAT, y compris par des échanges de calendrier de livraison, et de faciliter un partage rapide et précoce des doses ;
- S'engager à partager le savoir-faire plus rapidement, à faciliter le transfert de technologie et à fournir des licences volontaires non exclusives transparentes, afin de garantir que l'approvisionnement futur en vaccins soit fiable, abordable, disponible et déployé dans tous les pays, dans des volumes et des délais permettant un accès équitable.

2021 Déclaration d'investisseurs mondiaux aux gouvernements sur la crise climatique

2021

E

Déclaration d'investisseurs



Cette déclaration de 2021 appelle tous les gouvernements à :

1. Renforcer leurs CDN pour 2030 avant la COP26, afin de s'aligner sur la limitation du réchauffement à 1,5 degré Celsius et assurer une transition planifiée vers la neutralité carbone d'ici 2050 ou plus tôt.
2. S'engager à atteindre un objectif national d'émissions nettes nulles au milieu du siècle et définir une voie comportant des objectifs intermédiaires ambitieux, notamment des feuilles de route claires en matière de décarbonisation pour chaque secteur à forte intensité de carbone.
3. Mettre en œuvre des politiques nationales permettant d'atteindre ces objectifs, d'encourager les investissements privés dans des solutions à émissions nulles et de garantir une action ambitieuse avant 2030 grâce à : une tarification solide

du carbone, la suppression des subventions aux combustibles fossiles dans des délais déterminés, l'abandon progressif de la production d'électricité à partir de charbon thermique dans des délais déterminés conformément à des trajectoires crédibles de température de 1,5 degré Celsius, l'évitement de nouvelles infrastructures à forte intensité de carbone.

4. Veiller à ce que les plans de relance économique Covid-19 soutiennent la transition vers la neutralité carbone et renforcent la résilience.

5. S'engager à mettre en œuvre des exigences de divulgation obligatoire des risques climatiques alignées sur les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) en garantissant des informations complètes, cohérentes, comparables et utiles à la prise de décision.

Plus de détails sur les initiatives de collaboration

Nous vous proposons ici un aperçu des initiatives qui ne sont plus nouvelles et qui prennent de l'ampleur.



Accès aux médicaments (AtM)

	Soutenue depuis	Statut	Implication de Candriam	ESG
https://accesstomedicinefoundation.org/	2010	Engagement	Cosignataire de la lettre et investisseur principal pour une entreprise en faveur de l'engagement de collaboration sur l'accès aux médicaments et aux ODD3, sur la base du dernier indice d'accès aux médicaments.	

Résumé

La mission de la Fondation pour l'accès aux médicaments est de stimuler et de guider les entreprises pharmaceutiques afin qu'elles fassent davantage pour les populations des pays à revenu faible ou intermédiaire qui n'ont pas accès aux médicaments. À cette fin, l'indice d'accès aux médicaments analyse 20 des plus grandes sociétés pharmaceutiques de recherche du monde dont les produits sont destinés aux maladies les plus répandues dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Tous les deux ans, l'AtM publie un indice qui classe les entreprises pharmaceutiques en fonction de leurs efforts pour améliorer l'accès aux médicaments dans sept domaines du comportement des entreprises et identifie les bonnes pratiques. La Fondation met en évidence les progrès accomplis et identifie les domaines où des actions cruciales sont encore nécessaires.

En tant qu'investisseur responsable, nous soutenons cette initiative non seulement pour son impact positif à long terme sur les communautés, mais aussi parce que nous pensons que la façon dont les entreprises pharmaceutiques gèrent les risques et les opportunités liés à l'accès aux médicaments peut avoir un impact significatif sur leurs performances financières.

Secteurs ciblés : Produits pharmaceutiques.

Régions ciblées : Monde.

Réalisations

La septième édition de l'indice d'accès aux médicaments a été publiée en 2021. Elle fournit une image finement détaillée de l'action des entreprises pharmaceutiques pour améliorer l'accès aux médicaments, vaccins et diagnostics vitaux pour les populations des pays à revenu faible et intermédiaire. L'indice analyse les actions menées par 20 des principales sociétés pharmaceutiques mondiales pour rendre les médicaments, les vaccins et les diagnostics plus accessibles. Ces 20 entreprises sont évaluées en fonction de 33 paramètres couvrant la R&D, la gouvernance, la tarification et l'approvisionnement dans 106 pays à revenu faible ou intermédiaire et pour 82 maladies, affections et agents pathogènes. Ces 82 maladies, affections et agents pathogènes ont été identifiés comme les priorités les plus critiques en matière d'accès aux médicaments, notamment le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose, et les maladies infectieuses émergentes telles que celles causées par les coronavirus et le Zika, ainsi que les maladies non transmissibles telles que le diabète, l'épilepsie et les maladies cardiaques.

Classement 2021

GSK et Novartis se disputent la première place, tandis que Pfizer fait son entrée dans le top 5. Les deux leaders adoptent une approche mature de la gestion de l'accès, et obtiennent de bons résultats en matière de R&D pour les priorités de santé mondiale.

Trois conclusions clés

- Huit entreprises pharmaceutiques mondiales ont adopté des processus permettant d'aborder systématiquement la question de l'accès aux médicaments pour tous les nouveaux produits.
- Moins de la moitié des produits clés sont couverts par les stratégies d'accès des entreprises pharmaceutiques dans les pays les plus pauvres.
- La R&D pour la Covid-19 a augmenté, mais d'autres risques de pandémie ne sont pas abordés.

Les résultats montrent des progrès dans la manière dont les entreprises intègrent l'accès aux médicaments dans les structures de gouvernance, les processus de R&D et les efforts de suivi. Pourtant, les initiatives portant sur l'accès à des produits spécifiques restent concentrées sur quelques produits et pays.

Quelques exemples d'engagements des émetteurs cibles en 2021 :

- Moderna a signé un accord d'achat anticipé avec Gavi pour son vaccin ARNm contre la Covid-19. L'accord porte sur 500 millions de doses du vaccin Moderna, garanties au nom de l'installation COVAX. L'approvisionnement initial dans le cadre de l'accord est destiné aux pays à faible revenu, avec la possibilité d'allocation et d'approvisionnement des participants à revenu élevé et moyen à l'avenir. L'accord contient également des options permettant d'accéder éventuellement à des doses de vaccin adapté aux variants dans le futur.
- Cipla a annoncé avoir signé un accord de licence volontaire non exclusif et libre de redevances avec Eli Lilly pour la fabrication et la commercialisation du médicament baricitinib pour l'indication Covid-19.
- Pfizer-BioNTech a pris un engagement important pour lutter contre les inégalités en s'engageant à fournir 1 milliard de doses de son vaccin Covid-19 aux nations les plus pauvres en 2021 et 1 milliard supplémentaire en 2022.

Prochaines étapes

- Publication de l'indice d'accès aux médicaments 2022.
- Soutien supplémentaire des investisseurs à l'engagement avec les sociétés pharmaceutiques sur l'accès aux médicaments et la RAM.
- Candriam continuera à soutenir la Fondation dans sa lutte contre les inégalités en matière de soins de santé, notamment en soutenant et en mettant en œuvre le nouveau plan stratégique de la Fondation visant à étendre sa couverture à cinq secteurs : les « Big Pharma », ainsi que les fabricants de médicaments génériques, les fabricants de vaccins, les sociétés de diagnostic et les sociétés de gaz médicaux.

Indice d'accès à la nutrition (ATNI)

	Soutenue depuis	Statut	Implication de Candriam	ESG
www.accessstonutrition.org	2013	Engagement	Cosignataire de la lettre, investisseur principal pour une entreprise et actif pour d'autres. Signataire de la lettre des attentes des investisseurs ATNI 2020	 

Résumé

L'objectif de l'initiative « Accès à la nutrition » est de favoriser le changement en suivant et en encourageant les efforts de l'industrie alimentaire pour lutter contre la sous-nutrition, l'obésité et les maladies chroniques liées à l'alimentation aux niveaux local et mondial.

Toutes les actions entreprises par l'ATNI visent à encourager les entreprises à promouvoir la santé en améliorant les régimes alimentaires et la nutrition. L'ATNI se concentre sur le développement d'outils et d'initiatives qui permettent de suivre et d'orienter la contribution du secteur des aliments et des boissons vers la résolution des problèmes de nutrition dans le monde. L'Initiative établit de plus en plus de partenariats avec d'autres organisations qui s'engagent à résoudre les problèmes de nutrition dans le monde en travaillant avec les entreprises du secteur alimentaire et des boissons pour améliorer leurs pratiques commerciales. L'ATNI collabore avec des investisseurs, des universitaires, des organisations à but non lucratif et des fondations pour développer et réaliser de tels projets.

L'ATNI travaille en étroite collaboration avec la communauté des investisseurs afin de s'assurer que ses outils sont conçus pour fournir aux investisseurs les informations approfondies dont ils ont besoin sur les performances des entreprises en matière de nutrition et qui ne sont pas nécessairement disponibles auprès d'autres sources. Les investisseurs peuvent utiliser les Indices et les rapports dans leur recherche, intégration et engagement ESG.

Secteurs ciblés : Alimentation & boissons (F&B).

Régions ciblées : Monde.

Réalisations

En juillet 2021, l'ATNI a publié la quatrième édition de l'indice mondial d'accès à la nutrition (éditions précédentes publiées en 2013, 2016 et 2018). Vingt-cinq grands fabricants de produits alimentaires et de boissons sont inclus dans l'indice mondial 2021.

Tous ont été évalués en fonction de leurs engagements, de leurs pratiques et des informations qu'ils communiquent - en ce qui concerne la gouvernance et la gestion, la production et la distribution de produits sains, abordables et accessibles, et la manière dont ils influencent les choix et le comportement des consommateurs.

L'indice mondial est utilisé par un nombre croissant de parties prenantes (décideurs politiques, investisseurs, organisations internationales et non gouvernementales (ONG), et autres) pour tenir le secteur privé responsable du respect des engagements pris pour relever les défis croissants de la nutrition dans le monde.

L'indice est utilisé comme base pour tous les engagements, ce qui permet de discuter avec les entreprises de leur position par rapport à leurs pairs, ainsi que de la voie à suivre pour une amélioration continue pour l'ensemble du secteur.

Prochaines étapes

- Suivi de la campagne d'engagement.
- Suivi de l'engagement au moyen de la campagne d'engagement de collaboration 2021-22 sur les résultats de l'indice, pour discuter avec les entreprises de la voie à suivre pour s'améliorer, en fonction de leur profil.



Initiative d'investisseurs au Bangladesh

	Soutenue depuis	Statut	Implication de Candriam	ESG
https://www.iccr.org/our-issues/human-rights/protecting-worker-rights-garment-workers	2013	Engagement	• Cosignataire de la déclaration et de la lettre aux entreprises, à l'OCDE et aux autorités • Investisseur actif pour 13 entreprises, les encourageant à rejoindre ou à soutenir l'Accord.	  

Résumé

Coordonnée par l'ICCR, cette initiative a été lancée après la catastrophe de l'usine Rana Plaza en 2013. La mort de 1 134 travailleurs a incité les détaillants internationaux à s'attaquer aux problèmes de santé et de sécurité dans leurs usines de confection sous contrat au Bangladesh. Plus de 250 investisseurs de 12 pays ont signé la déclaration, représentant 4,5 milliards de dollars d'actifs sous gestion.

En mai 2013, Candriam et d'autres investisseurs mondiaux ont lancé un appel aux industries bangladaises du commerce de détail et de l'habillement pour qu'elles mettent en œuvre des réformes systémiques visant à garantir la sécurité et le bien-être des travailleurs, et qu'elles adoptent des politiques de tolérance zéro à l'égard des abus commis dans la chaîne d'approvisionnement mondiale. Plus précisément, nous les avons exhortés à adhérer à l'accord sur les incendies et la sécurité des bâtiments, un accord quinquennal, indépendant et juridiquement contraignant entre les syndicats, les marques, les détaillants et leurs fournisseurs.

Secteurs ciblés : Commerce de détail, Textiles.

Régions ciblées : Monde.

Réalisations

L'initiative du Bangladesh a atteint un tournant en 2019, grâce à des lettres d'investisseurs adressées au premier ministre et aux ministères concernés du gouvernement du Bangladesh, pour obtenir une prolongation d'un an de l'Accord. En janvier 2020, un accord de transition a été signé par les marques mondiales, les syndicats et le BGMEA, qui a transféré les fonctions, les protocoles et le personnel de l'Accord à un organisme indépendant (RSC), qui est devenu opérationnel le 1er juin 2020 (voir les termes sur <https://bangladeshaccord.org/updates/2020/01/15/jointstatement-accord-bgmea>).

Sur les 1 692 usines de confection couvertes par l'Accord/RMG Sustainability Council (RSC), 361 usines avaient terminé leur assainissement initial à la mi-2021 (326 en 2020, 273 en 2019). En outre, plus de 600 usines ont été jugées inéligibles aux affaires avec les marques Accord, ont fermé ou ont été délocalisées depuis le début de l'initiative.

Un niveau de remédiation de 93 % a été atteint dans les plus de 1 600 usines et, en 2021, plus de 1,8 million (1,5 million en 2018) de travailleurs ont été informés sur la sécurité au travail, y compris sur le mécanisme de plainte.

La pandémie a clairement perturbé cette dynamique.

En avril 2020, l'initiative a mis en évidence les dommages collatéraux que la Covid-19 cause au secteur de l'habillement au Bangladesh. À cette époque, plus de 2 millions de travailleurs du secteur de la confection avaient été déclarés licenciés ou mis au chômage technique au Bangladesh à la suite d'annulations de commandes liées au Covid-19 et du non-paiement de ces annulations par les acheteurs. La situation au Bangladesh a été reproduite dans d'autres pays, dont le Cambodge, le Vietnam et l'Inde, où la production de vêtements est une source importante de revenus d'exportation.

Les investisseurs ont formulé quatre mesures clés que les marques mondiales pourraient prendre pour protéger les travailleurs :

- Payer rapidement les fournisseurs pour les commandes existantes sans renégocier les prix convenus précédemment ;
- Ne pas punir pas les fournisseurs par des réductions de paiement pour des retards dus à des pénuries de la chaîne d'approvisionnement liées à la Covid-19 (par exemple, des livraisons de matières premières retardées en provenance de Chine) ;
- Lorsque les fournisseurs poursuivent la production, ils prennent des mesures pour s'assurer que la santé et la sécurité des travailleurs sont prioritaires, que les heures supplémentaires sont effectuées sur une base volontaire et qu'elles sont rémunérées à un taux supérieur ;
- Veiller à ce que l'approvisionnement ou la production alternatifs ne se fassent pas dans, à partir de ou en lien avec la région autonome ouïghoure du Xinjiang (XUAR) en raison de la reprise précoce de la Chine après la Covid-19, car la XUAR reste entachée de violations des droits de l'homme, notamment le travail forcé qui affecte le secteur de l'habillement.

En avril 2021, nous avons cosigné une déclaration des investisseurs appelant à trouver un nouvel accord entre les syndicats mondiaux et les marques, et reprenant les éléments essentiels de l'Accord, qui devait expirer fin mai 2021. En août 2021, les négociations entre les détaillants internationaux de textiles et les syndicats mondiaux signataires de l'ancien Accord sur les incendies et la sécurité des bâtiments au Bangladesh ont abouti à un accord qui maintient les engagements juridiquement contraignants en matière de sécurité au travail au Bangladesh et promet d'étendre le programme à d'autres pays.

Le nouvel accord, appelé « Accord international sur la santé et la sécurité dans l'industrie du textile et de l'habillement », est entré en vigueur le 1er septembre 2021.

Prochaines étapes

- Suivi de la situation dans un contexte (post) pandémie, engagement auprès des entreprises pour encourager les bonnes pratiques de soutien aux travailleurs de la chaîne d'approvisionnement.

CDP - Anciennement Carbon Disclosure Project

(y compris les programmes
sur le changement climatique,
l'eau et les forêts)



	Soutenue depuis	Statut	Implication de Candriam	ESG
https://www.cdp.net/en/investor/signatories-and-members	2004	Engagement	- Signataire de la principale demande de divulgation adressée à plus de 7 000 sociétés - Investisseur principal pour 2 sociétés (Nasdaq & Home Depot) dans le monde entier - Campagne de non-divulgateion	   

Résumé

Le CDP est un système mondial de divulgation à but non lucratif par lequel des milliers d'entreprises, de villes, d'États et de régions mesurent, rapportent, gèrent et partagent des informations environnementales essentielles.

Ces données sont actuellement partagées avec les signataires et les investisseurs membres de l'initiative.

Les perspectives offertes par les données recueillies par le CDP sur la gestion des risques liés au changement climatique, à l'eau et à la déforestation permettent aux investisseurs de prendre des décisions éclairées pour atténuer les risques liés aux problèmes environnementaux tout en tirant parti des opportunités qu'offre une approche responsable.

Il est important de noter que toutes ces données alimentent un large éventail de fournisseurs de données ESG, utilisées par les investisseurs pour calculer l'empreinte carbone ou eau de leurs portefeuilles et donc pour orienter leur stratégie d'investissement.

Secteurs ciblés : Tous.

Régions ciblés : Monde.

Réalisations

En 2021, plus de 13 000 entreprises représentant plus de 64 % de la capitalisation boursière mondiale ont divulgué des informations par le biais du CDP, soit 35 % de plus que l'année dernière et plus de 141 % de plus que lors de la signature de l'Accord de Paris en 2015.

- 1 317 entreprises ont été ciblées dans le cadre de la campagne « Non Disclosure ».
- 328 entreprises ont répondu après avoir été ciblées par les institutions financières participantes.

Prochaines étapes

Campagne 2022 de non-divulgateion du CDP.

Climate Action 100+ (CA100+)

Soutenue depuis	Statut	Implication de Candriam	ESG
2017	Engagement	- Investisseur de soutien actif pour cinq entreprises. Soutien apporté aux résolutions sur le climat et aux actions de co-soumission - Soutien actif apporté à l'engagement parallèle sur la comptabilité alignée sur l'Accord de Paris (investisseur principal pour une société européenne et pour le contact avec les partenaires d'audit français).	 

Résumé

Cette collaboration est une initiative quinquennale lancée par les PRI en collaboration avec plusieurs autres réseaux - Asia Investor Group on Climate Change (Asie), Ceres Investor Network on Climate Risk and Sustainability (Amérique du Nord), Investor Group on Climate Change (Australie/Nouvelle-Zélande) et Institutional Investor Group on Climate Change (Europe).

En s'engageant auprès des 167 entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre (GES) au monde, l'objectif est de réduire les émissions, de renforcer les divulgations financières liées au climat et d'améliorer la gouvernance en matière de risques liés au changement climatique.

Les signataires fondateurs de Climate Action 100+ se sont mis d'accord sur un programme commun de discussion avec les entreprises. Les investisseurs qui soutiennent l'initiative demanderont aux conseils d'administration et aux cadres supérieurs de ces entreprises de :

- Mettre en place un cadre de gouvernance solide qui définit clairement la responsabilité du conseil d'administration et la surveillance des risques et des opportunités liés au changement climatique ;
- Prendre des mesures pour réduire les émissions de GES sur l'ensemble de la chaîne de valeur, conformément à l'objectif de l'Accord de Paris de 2015, qui consiste à limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à bien moins de 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels ;
- Fournir des informations améliorées sur les entreprises conformément aux recommandations finales de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) et, le cas échéant, aux attentes des investisseurs de la Global Investor Coalition spécifiques au secteur en matière de changement climatique. L'objectif est de permettre aux investisseurs d'évaluer la solidité des plans d'affaires des entreprises par rapport à une série de scénarios climatiques, y compris le scénario bien en deçà de 2 degrés Celsius, et d'améliorer la prise de décision en matière d'investissement.

Secteurs ciblés : Tous. Les entreprises ciblées sont choisies en fonction de leur niveau d'émissions de GES (Scope 1/2/3).

Régions ciblées : Monde.

Réalisations

Les 167 « entreprises cibles » engagées dans l'initiative sont collectivement responsables de plus de 80 % des émissions industrielles mondiales de GES et représentent une capitalisation boursière combinée de plus de 8 000 milliards de dollars. Comme indiqué dans son dernier rapport d'activité publié en janvier 2022, des progrès significatifs ont été observés dans toute une série d'industries, dont beaucoup sont parmi les plus difficiles à décarboniser. Parmi les exemples d'engagements substantiels de décarbonisation de la part d'entreprises ciblées, citons :

- Enel, la plus grande société de services aux collectivités au monde, est devenue la première société de ce type à s'engager à abandonner la production de gaz naturel d'ici 2040,
- Engie, la multinationale française des services aux collectivités, s'est engagée à atteindre un taux d'émissions nettes nul d'ici 2045, suite au retrait négocié d'une résolution des actionnaires,
- Rio Tinto, la deuxième plus grande société minière et métallurgique du monde, a plus que triplé son objectif à moyen terme pour 2030, en fixant un nouvel objectif de réduction de 50 % des émissions absolues des catégories 1 et 2 d'ici à 2030.

Avec l'arrivée de 70 nouveaux investisseurs en 2021, l'initiative compte désormais plus de 700 signataires responsables de 68 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion. En conséquence, l'initiative a permis d'obtenir des engagements climatiques plus rapides et plus ambitieux de la part d'un nombre important d'entreprises cibles. Une analyse de septembre 2021, s'appuyant sur le Net-Zero Company Benchmark de l'initiative, a révélé que 111 entreprises cibles ont fixé des objectifs de neutralité carbone pour 2050 ou avant, contre seulement cinq en 2018 juste après le lancement de l'initiative. Pour illustrer l'ampleur de l'impact, on estime que ces objectifs de neutralité carbone - que les investisseurs du Climate Action 100+ ont largement contribué à obtenir - réduiront les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 9,8 milliards de tonnes métriques par an d'ici 2050, soit à peu près l'équivalent des émissions annuelles de la Chine.

Les résultats des premières évaluations d'entreprises ont révélé que 52 % des entreprises avaient fixé, sous une forme ou une autre, des objectifs de neutralité carbone pour 2050, que 87 % d'entre elles avaient mis en place une surveillance du changement climatique au niveau du conseil d'administration et que 72 % s'étaient engagées à aligner leurs informations sur les recommandations de la TCFD.

Toutefois, dans l'ensemble, aucune entreprise n'a atteint un niveau élevé pour tous les indicateurs. Les objectifs à court et moyen termes, les émissions scope 3 et l'alignement des dépenses d'investissement sur un scénario de réchauffement climatique de 1,5 °C présentaient des lacunes évidentes. Ces résultats ont joué un rôle crucial dans la définition des priorités en matière d'engagement des investisseurs en 2021 et ont mis en lumière les lacunes urgentes dans lesquelles l'action des entreprises en faveur du climat doit s'accélérer.

Six des 14 propositions d'actionnaires déposées par les investisseurs signataires de Climate Action 100+ et signalées par l'initiative ont obtenu la majorité des votes en 2021. Il s'agit notamment d'un vote à 98 % chez General Electric et à 99 % chez Bunge, toutes deux soutenues par la direction, d'un vote à 65 % chez United Airlines et à 62 % chez Phillips 66.

Prochaines étapes

Le suivi de l'engagement, ainsi que les actions potentielles lors des AGA 2022, y compris les dépôts de résolution communes, le soutien officiel des résolutions liées au climat, ou les votes de sanction des administrateurs lorsque les stratégies climatiques sont manifestement en retard par rapport à celles des pairs dans les industries identifiées comme particulièrement à risque. Nous continuerons à faire pression pour que les entreprises ciblées prennent des engagements plus rapides et plus ambitieux en matière de climat.

La réforme du lobbying, les objectifs ou cibles de neutralité carbone, la comptabilité alignée sur l'Accord de Paris et la mise en œuvre de la TCFD sont identifiés comme des engagements prioritaires.



**INVESTOR ALLIANCE
FOR HUMAN RIGHTS**
AN ICCR-LED INITIATIVE

Responsabilité des entreprises en matière de droits numériques

	Soutenue depuis	Statut	Implication de Candriam	ESG
https://investorsforhumanrights.org/actions/campaigns/information-and-communication-technology-ict	2018	Engagement	• Cosignataire des lettres. • Co-investisseur principal d'une société	

Résumé

La déclaration des investisseurs sur la responsabilité des entreprises en matière de droits numériques est une initiative de l'Investor Alliance for Human Rights. Elle appelle les entreprises de l'internet, de la téléphonie mobile et des télécommunications à respecter les droits de l'homme et fait référence à l'indice de responsabilité des entreprises Ranking Digital Rights (RDR) comme outil pour les aider à améliorer leurs systèmes de gouvernance.

Dans ces secteurs, le RDR évalue 26 des entreprises les plus puissantes du monde sur leurs engagements et politiques divulgués qui affectent la liberté d'expression et la vie privée, comme les violations massives de données et la manipulation des plateformes de médias sociaux. Les investisseurs leur demandent d'aligner leurs politiques et pratiques sur le RDR en menant une diligence raisonnable en matière de droits de l'homme, en publiant des rapports sur les droits de l'homme et en collaborant avec les investisseurs.

En signant cette déclaration, les investisseurs s'engagent à sensibiliser la communauté des investisseurs ainsi qu'à promouvoir le respect des droits numériques dans leurs dialogues avec les entreprises, par exemple en les poussant à s'engager publiquement à respecter la liberté d'expression et le droit à la vie privée des utilisateurs, et en divulguant leurs politiques en la matière. Les investisseurs s'engagent également à utiliser et à développer l'indice RDR dans leurs analyses.

Secteurs ciblés : Sociétés de de l'internet, de la téléphonie mobile et des télécommunications.

Régions ciblées : Monde.

Réalisations

En juillet 2021, l'Investor Alliance for Human Rights a coordonné une déclaration des investisseurs sur la responsabilité des entreprises en matière de droits numériques, qui a été signée par 76 investisseurs, représentant plus de 5,85 billions de dollars d'actifs sous gestion et sous conseil. Cette déclaration des investisseurs a été envoyée à 26 entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication (ICT), leur demandant de s'engager publiquement en faveur des droits de l'homme et d'intégrer la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme dans toutes leurs activités commerciales. Sur la base de l'indice de responsabilité des entreprises Ranking Digital Rights (RDR), la déclaration des investisseurs expose les attentes des investisseurs vis-à-vis des entreprises du secteur des TIC, conformément à l'évaluation et aux recommandations de l'indice RDR. La déclaration des investisseurs a récemment été rouverte à la signature des investisseurs et, au 10 mars 2022, il y avait 84 signataires représentant 8,95 billions de dollars US d'actifs sous gestion.

Sur la base des attentes des investisseurs énoncées dans la déclaration des investisseurs, 33 investisseurs ont pris l'initiative de s'engager auprès de 26 de ces entreprises ICT à partir de juillet 2021. Cette initiative d'engagement devrait durer au moins 24 mois.

Après huit mois d'engagement, 77 % des entreprises ont répondu à la lettre (17 sur 22). Parmi les cinq entreprises qui n'ont pas répondu à la lettre, une est basée aux États-Unis, tandis que les quatre autres sont basées en Chine, en Inde et en Russie. Les investisseurs ont mené des dialogues continus avec 12 entreprises en se concentrant sur leurs politiques relatives aux droits de l'homme et aux processus de diligence raisonnable. Sur ces 12 entreprises, huit sont des sociétés de télécommunications et les quatre autres sont des plateformes numériques.

Prochaines étapes

Le RDR prévoit de publier des données actualisées sur les 14 entreprises de plateformes numériques en avril 2022 et sur les 12 entreprises de télécommunications en novembre 2022. Ces données actualisées permettront une analyse plus approfondie des progrès des entreprises et de l'impact des efforts d'engagement des investisseurs.

Plastic Solutions Investors Alliance

Soutenue depuis

Statut

Implication de Candriam

ESG

https://www.asyousow.org/our-work/waste/ocean-plastics https://www.asyousow.org/initial-corporate-engagements	2018	Engagement	• Cosignataire de la lettre • Investisseur principal dans deux entreprises	  
--	------	------------	---	---

Résumé

Engagement avec la Plastic Solutions Investor Alliance (PSIA) pour une utilisation réduite des plastiques, une amélioration des canaux de collecte et de recyclage et le développement d'alternatives durables à l'emballage plastique.

Le plastique reste essentiel à notre société et, dans certains cas, irremplaçable. Cependant, la croissance sans précédent de la production et de l'utilisation des plastiques, notamment pour les emballages à usage unique, a conduit à des excès. **La production de plastique représente désormais 20 % de la consommation de pétrole.** La pollution plastique est devenue une menace non seulement pour la biodiversité, avec des centaines d'espèces menacées, mais aussi pour notre santé. Pour les entreprises, et en particulier pour les marques grand public, elle devient rapidement un risque de réputation et de réglementation qui devrait les obliger à repenser l'emballage des produits, avec des impacts au niveau de l'approvisionnement, de la production et des relations avec les consommateurs.

Réalisations

Poursuite de l'engagement avec 16 entreprises du secteur de l'alimentation et des boissons, dont certains détaillants.

En 2021, la PSIA s'est attachée à fournir des informations pour la création de la fiche d'évaluation [As You Sow's 2021 Corporate Plastic Pollution Scorecard](#). Les membres investisseurs ont aidé à déterminer les paramètres qui ont été utilisés pour noter les entreprises sur les actions visant à prévenir la pollution par les emballages plastiques. En septembre 2021, la « Corporate Plastic Pollution Scorecard 2021 » a été publiée pour analyser les actions, et les inactions, de 50 des plus grandes entreprises américaines de consommation pour réduire la pollution plastique. Le soutien au recyclage est le domaine où le leadership est le plus faible et devient donc un point central d'attention pour l'engagement à venir.

Avec ces classements en main, la PSIA se concentrera en 2022 sur le réengagement de nos cinq premières entreprises, PepsiCo, Coca-Cola, Unilever, Nestlé et Procter & Gamble, dans leurs domaines de faiblesse, comme le montrent le tableau de bord et l'outil de visualisation des données qui l'accompagnent.

Pendant la saison de vote 2021, As You Sow a déposé des résolutions actionnariales sur la pollution plastique pour Amazon.com, Keurig Dr Pepper Inc., KraftHeinz Co, Kroger Co, McDonalds Corp, Mondelez International Inc, PepsiCo, Restaurant Brands International, Target Corp, et Walmart Inc. Amazon en particulier était « d'une importance capitale » en raison de sa domination sur le marché du commerce électronique. En juin 2021, 35,5 % des actionnaires d'Amazon ont demandé à l'entreprise de rendre compte de son empreinte plastique.

Secteurs ciblés : Segment des consommateurs - alimentation et boissons / vente au détail de produits alimentaires.

Régions ciblées : Monde.

Prochaines étapes

Soutien continu de l'engagement.

Protéines durables **Soutenue depuis** **Statut** **Implication de Candriam** **ESG**

https://www.fairr.org/sustainable-proteins/	2017	Actif	· Cosignataire de la lettre · Co-investisseur responsable pour deux entreprises	 
---	------	-------	--	---

Résumé

Le secteur de l'élevage est responsable de plus de 14 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). La demande de produits d'origine animale doit diminuer radicalement si l'on veut que le monde ait une chance d'atteindre les objectifs en matière de changement de température fixés par la conférence de Paris sur le climat en 2015. À cet égard, les grands distributeurs et les multinationales de l'alimentation sont au cœur du système alimentaire moderne et sont bien placés pour encourager le passage à des régimes alimentaires plus durables.

L'appel en faveur de chaînes d'approvisionnement en protéines durables n'est pas une demande d'élimination totale des produits animaux, mais plutôt un appel à la diversification de la gamme de protéines proposées et un appel à s'éloigner de la position dominante de la viande et des produits laitiers dans nos menus. Nous devons réduire les risques liés aux chaînes d'approvisionnement et mettre l'innovation au service de la croissance.

Coordonné par la FAIRR, cet engagement de collaboration se dédie à encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la manière dont elles intègrent la diversification des protéines dans la réduction des risques, la planification de la croissance des activités, le développement des produits et les décisions d'investissement.

Secteurs ciblés : Vente au détail d'aliments et de boissons, de nourriture et de produits de base.

Régions ciblées : Monde.

Réalisations

Publication en septembre 2021 du nouveau rapport de la FAIRR, « Appetite for Disruption » : « The Last Serving », quantifie le boom des protéines durables. Grâce à des investissements majeurs dans la technologie et à des investissements et un intérêt croissants de la part des entreprises alimentaires, 2021 est considérée comme « l'année de la viande cultivée ».

La diversification des protéines est désormais un élément clé des stratégies commerciales et d'atténuation du climat.

Aujourd'hui, les 25 entreprises engagées par la FAIRR reconnaissent l'importance de la diversification des protéines comme une question importante pour leur activité. Cela contraste fortement avec 2016, où aucune entreprise ne parlait de protéines, et encore moins des opportunités commerciales et climatiques liées aux protéines alternatives.

Au cours de l'année 2020, les ventes de produits d'origine végétale ont considérablement augmenté à l'échelle mondiale. Aux États-Unis, les ventes d'aliments à base de plantes ont augmenté de 27 %. Le lait d'origine végétale représente la plus grande catégorie, soit 15 % de toutes les ventes de lait au détail aux États-Unis. Toujours aux États-Unis, la viande d'origine végétale a vu ses ventes augmenter de 45 %. En Europe, les ventes d'aliments à base de plantes ont augmenté de 28 %. Le marché qui a connu la plus forte croissance est l'Allemagne, suivie du Royaume-Uni. En Allemagne, le lait végétal représente la plus grande catégorie de ventes (48 %), tandis qu'au Royaume-Uni, la première place revient aux substituts de viande d'origine végétale (67 % des ventes totales).

Entre-temps, les marques traditionnelles sont perturbées par des concurrents à base de plantes, et la bataille sur l'étiquetage se poursuit. La définition de l'étiquetage des produits d'origine végétale a connu un succès limité sur le plan réglementaire.

Plus de 80 % des 25 détaillants et fabricants mondiaux auxquels le groupe d'investisseurs a fait appel reconnaissent non seulement l'impact environnemental des chaînes d'approvisionnement de l'agriculture animale, mais sont désormais en mesure de fournir des réponses significatives concernant la diversification des protéines, ainsi que les évaluations de la chaîne d'approvisionnement ou les analyses de scénarios connexes.

Au cours des deux dernières années, 88 % des entreprises ont rencontré la FAIRR et/ou des investisseurs. 19 des 25 entreprises ont envoyé des réponses significatives.

Prochaines étapes

Soutien continu à la campagne d'engagement 2022, maintenant que la phase 5 de l'engagement est terminée.



Workforce Disclosure Initiative (WDI)

Soutenue depuis	Statut	Implication de Candriam	ESG
https://shareaction.org/investor-initiatives/workforce-disclosure-initiative	2017	Actif	8 RECORDS MANAGEMENT 10 DIVERSITY
		. Cosignataire de la lettre . Co-investisseur principal pour 36 entreprises	

Résumé

Cette initiative, coordonnée par ShareAction, rassemble les investisseurs institutionnels afin d'obtenir des sociétés cotées en bourse qu'elles publient chaque année des rapports comparables sur les forces de travail. Les données demandées couvrent les employés à la fois dans les opérations mondiales, et les travailleurs dans leurs chaînes d'approvisionnement.

La WDI consiste en une enquête annuelle menée par des investisseurs auprès de sociétés multinationales. À la fin de l'année 2019, plus de 135 investisseurs institutionnels, issus de 15 pays, ont soutenu la WDI.

Son objectif ultime est d'améliorer la qualité des emplois dans les entreprises multinationales, et au sein des chaînes d'approvisionnement de ces entreprises.

Gérée par ShareAction et financée en partie par le Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO) du gouvernement britannique, cette initiative coordonne désormais 68 institutions financières représentant plus de 10 billions de dollars d'actifs sous gestion.

Secteurs ciblés : Tous.

Régions ciblées : Monde.

Réalisations

Au cours de l'année 2021, 173 entreprises mondiales ont participé à l'initiative, démontrant ainsi leur engagement en faveur de la transparence, soit une augmentation de 23 % par rapport à 2020.

Le problème le plus fréquemment rencontré par les entreprises ayant répondu à l'enquête est la difficulté de collecter des données appropriées et précises sur le large éventail de thèmes couverts par l'enquête WDI. Parmi les entreprises qui n'ont pas fourni de données supplémentaires sur la main-d'œuvre, les principaux obstacles cités dans l'enquête étaient le manque de ressources pour participer et/ou la conviction qu'elles publient déjà suffisamment d'informations.

En 2021, 40 % des entreprises pour lesquelles nous étions co-responsables ont répondu à l'enquête.

L'initiative organise désormais des appels à thèmes pour les investisseurs participants, afin de partager des points de vue sur des préoccupations ou des indicateurs clés de performance spécifiques liés au travail. Candriam a participé à l'appel de janvier 2021 sur la diversité et l'inclusion, suite à la publication de notre document sur la diversité ethnique.³

Prochaines étapes

Soutien continu de la campagne d'engagement de WDI.

³ Document disponible sur https://www.candriam.com/48fec3/siteassets/medias/publications/brochure/research-papers/ethnic-diversity/2021_01_diversity_en_web.pdf

En partenariat avec



Dialogue politique des investisseurs sur la déforestation (IPDD)

Soutenue
depuis

Statut

Implication de Candriam

ESG

https://www.tropicalforestalliance.org/en/collective-action-agenda/finance/investors-policy-dialogue-on-deforestation-ipdd-initiative/	2021	Actif	- Signataire des lettres d'engagement - Membre actif des groupes de travail brésilien et indonésien	 
---	------	-------	--	---

Résumé

Le dialogue politique des investisseurs sur la déforestation (IPDD) est une initiative collaborative d'investisseurs, établie en juillet 2020 en collaboration avec The Forest Alliance pour s'engager auprès des organismes publics et des associations professionnelles dans certains pays.

Les investisseurs sont préoccupés par l'impact financier que la déforestation et la violation des droits des peuples indigènes et des communautés locales peuvent avoir sur leurs clients et les entreprises dans lesquelles ils investissent, en augmentant potentiellement les risques de réputation, opérationnels et réglementaires. Les investisseurs craignent que les entreprises exposées à une déforestation potentielle dans leurs opérations directes et leurs chaînes d'approvisionnement dans ces pays ne rencontrent des difficultés croissantes pour accéder aux marchés internationaux. Les obligations souveraines de ces pays sont également susceptibles d'être jugées à haut risque si la déforestation se poursuit.

L'objectif de l'initiative IPDD est de coordonner un dialogue politique public sur l'arrêt de la déforestation. L'IPDD vise à assurer la viabilité financière à long terme des investissements dans les pays où ils sont réalisés en encourageant l'utilisation durable des terres et la gestion des forêts ainsi que le respect des droits de l'homme, en se concentrant initialement sur les forêts tropicales et la végétation naturelle. L'IPDD travaille avec les principales parties prenantes pour encourager l'adoption et la mise en œuvre de cadres réglementaires qui garantissent la protection de ces biens naturels et des droits de l'homme.

L'initiative a commencé par se concentrer sur la déforestation au Brésil et a déjà entamé un dialogue avec le vice-président du Brésil, la banque centrale brésilienne, le ministère de l'agriculture ainsi que d'autres parties prenantes locales. Un second groupe de travail, consacré à l'Indonésie, a également été mis en place à la fin de l'année 2020. Un nouveau groupe de travail doit commencer à s'engager auprès des pays consommateurs en 2022.

Réalisations

Au cours de l'année, les groupes de travail brésilien et indonésien ont tenu de nombreuses réunions avec des ministres, des gouverneurs, des ambassadeurs, des banquiers centraux, des régulateurs, des représentants d'agences et de multiples parties prenantes afin de faire avancer le programme de l'IPDD. De nombreux appels éducatifs ont été organisés pour améliorer la compréhension des investisseurs sur les questions de déforestation.

Prochaines étapes

- Poursuivre l'engagement auprès des membres des gouvernements brésilien et indonésien, des personnalités publiques et des parties prenantes.
- En octobre 2022, des élections générales auront lieu au Brésil pour élire le président, le vice-président et l'assemblée nationale. Le groupe de travail de l'IPDD Brésil se concentrera sur l'engagement auprès des partis et des candidats.
- Continuer à s'engager avec les autres parties prenantes.
- Poursuivre les programmes éducatifs.

Secteurs ciblés : Souverains.

Régions ciblées : Monde.



Organisé par **INVESTOR ALLIANCE
FOR HUMAN RIGHTS**
AN ICCR-LED INITIATIVE

Groupe d'engagement des investisseurs - Région autonome ouïghoure du Xinjiang (XUAR)

Soutenue depuis	Statut	Implication de Candriam	ESG
https://investorsforhumanrights.org/issues/investor-action-human-rights-crisis-uyghur-Région	2020	Actif	- Signataire de la déclaration des investisseurs - Membre actif du groupe de travail (Co-)investisseur principal sur l'engagement pour 3 émetteurs ciblés 

Résumé

Le groupe d'engagement des investisseurs sur la région autonome ouïghoure du Xinjiang (XUAR) est un engagement collaboratif ciblant les entreprises impliquées dans la crise des droits de l'homme dans la région ouïghoure.

On estime que 1,8 million de Ouïghours, de personnes d'origine Turcs et de personnes à majorité musulmane ont été soumis à des détentions extrajudiciaires dans des camps d'internement, des prisons et des usines. Cette crise des droits de l'homme dans la région autonome du Xinjiang est due à un système très répandu, parrainé par le gouvernement, de travail forcé des personnes de la région ouïghoure et de ses habitants, qui sont obligées de travailler dans des usines à travers la Chine dans le cadre de chaînes d'approvisionnement mondiales, et de surveillance massive des personnes de la région ouïghoure et de ses habitants.

Cet engagement est sous-tendu par la responsabilité des entreprises de respecter les droits de l'homme dans leurs activités commerciales, comme le stipulent les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Des entreprises internationales de secteurs multiples ont des opérations, des investissements, des partenariats et d'autres relations commerciales dans la région ouïghoure, ainsi que dans d'autres parties de la Chine et du monde, qui sont liées aux violations commises dans la région ouïghoure. Cette initiative cherche à s'engager auprès de plus de 61 grandes entreprises internationales qui ont été identifiées comme employant potentiellement le travail forcé des Ouïghours quelque part dans leur chaîne d'approvisionnement. Les investisseurs demandent aux entreprises de dresser une carte complète de leurs chaînes d'approvisionnement afin d'identifier les relations commerciales directes et indirectes qui sont liées à la

région ouïghoure, de démontrer les mesures prises pour se désengager des fournisseurs liés au travail forcé, et de divulguer publiquement les efforts et les progrès réalisés sur la façon dont les entreprises travaillent avec les détenteurs de droits concernés pour déterminer les recours.

Réalisations

Plus de 60 investisseurs ont maintenant rejoint l'engagement collaboratif. En 2021, 61 entreprises ont reçu des lettres décrivant les attentes des investisseurs, 41 ont répondu, ce qui a conduit à des engagements. En 2021, le groupe a étendu la liste des émetteurs cibles à ceux mentionnés dans deux rapports de l'université Hallam Sheffield : l'un sur la chaîne d'approvisionnement du coton, l'autre sur l'industrie solaire. De nombreux pays ont adopté des lois visant à empêcher le travail forcé des Ouïghours, la plus notable étant la loi sur la prévention du travail forcé aux États-Unis. L'Australie, le Japon et la France ont également adopté une législation.

Prochaines étapes

- Poursuite des dialogues avec les émetteurs ciblés.
- Une résolution a été déposée auprès d'Apple sur le sujet de la prévention du travail forcé (Résolution n°7).

Secteurs ciblés : Habillement - Tech - Solaire.

Régions ciblées : Monde.

Engagement contre la pollution marine par les microplastiques

	Soutenue depuis	Statut	Implication de Candriam	ESG
	2021	Actif	- Signataire de la déclaration d'investisseurs - Membre actif du groupe de travail - Investisseur principal sur l'engagement pour 2 émetteurs ciblés	

Résumé

L'engagement contre la pollution marine par les microplastiques vise à pousser les fabricants de machines à laver domestiques et commerciales à équiper tous leurs produits de filtres pour empêcher les microfibres de plastique de pénétrer dans les écosystèmes marins de la planète. La technologie des filtres est actuellement disponible, mais elle n'est pas systématiquement utilisée par l'industrie. Des preuves scientifiques des dommages importants causés à la biodiversité et aux écosystèmes marins sont en train d'émerger, ainsi qu'une large sensibilisation du public et un soutien à l'action pour lutter contre la pollution plastique dans l'environnement marin. Les fibres synthétiques - un type de microplastique - représentent 14 % de la production mondiale de matières plastiques et génèrent des microfibres synthétiques par fragmentation et dégradation. Les microfibres constituent une fraction importante des microplastiques qui s'accumulent dans les écosystèmes d'eau douce, marins, côtiers, terrestres et arctiques, où elles présentent des risques pour les organismes aquatiques et la biodiversité terrestre.

Les filtres à microfibres intégrés dans les machines à laver se sont avérés être la solution la plus efficace pour réduire le flux de microfibres dans l'océan. Il existe actuellement peu d'entreprises proposant des lave-linge avec un filtre interne intégré (la marque Arcelik de Koc Holdings a annoncé la disponibilité d'une telle machine en 2020). Des filtres internes sont disponibles dans le commerce et les recherches ont montré qu'un filtre interne était le plus efficace, éliminant 78 % des microfibres.

Réalisations

En 2021, l'engagement des investisseurs a concerné 14 grands fabricants de machines à laver domestiques et commerciales. L'objectif était de comprendre le point de vue de ces fabricants sur l'adoption des filtres à microplastique et de les amener à s'engager à ce que les filtres à microfibre plastique montés en usine soient installés de série sur toutes les nouvelles machines d'ici à la fin de 2023. 9 entreprises ont répondu (5 n'ont pas répondu à notre demande de dialogue) et nous avons analysé que seuls 3 fabricants avaient mis en place des plans solides pour l'adoption des filtres.

Prochaines étapes

- Poursuite des dialogues avec les émetteurs ciblés.
- L'objectif secondaire du programme d'engagement est d'influencer les décideurs politiques pour qu'ils mettent en place une législation interdisant la vente de nouvelles machines si des mécanismes de filtrage ne sont pas intégrés. Une telle législation a été adoptée en France, tandis que les parties prenantes britanniques ont déjà été approchées.

Secteurs ciblés : Industrie.

Régions ciblées : Monde.

Dialogue collaboratif sur Teleperformance

Soutenue
depuis

Statut

Implication de Candriam

ESG

	2020	Co lead	Engagement en collaboration avec quatre autres investisseurs.	
--	------	---------	---	---

Résumé

Teleperformance est un leader dans la gestion de l'expérience client, employant plus de 330 000 personnes dans 80 pays à travers le monde. En 2019, l'entreprise a été accusée de ne pas avoir mis en place des mesures de protection suffisantes pour ses employés dans des pays à risque pour les droits des travailleurs comme la Colombie, le Mexique, l'Inde et les Philippines.

Une nouvelle polémique a éclaté pendant l'épidémie de Covid-19 sur les conditions de travail dans les centres d'appels, y compris en France. Affirmant que la réponse inadéquate à la crise avait mis des milliers de travailleurs en danger, UNI Global Union, ainsi que quatre fédérations syndicales françaises, ont déposé une plainte auprès du Point de contact français de l'OCDE en avril 2020.

Bien que, selon nous, le premier plan de vigilance Teleperformance ait été trop modéré, les choses se sont effectivement améliorées. Pourtant, les employés sont l'actif principal de Teleperformance et les investisseurs doivent s'assurer que le groupe « joint le geste à la parole ». Nous sommes confiants dans la capacité de l'entreprise à relever ce nouveau défi, mais **en tant qu'investisseur responsable, notre rôle est à la fois de soutenir l'entreprise et de clarifier nos attentes.**

Après avoir décidé pendant quelques mois de ne dialoguer que directement avec l'entreprise, Candriam s'est associé en juin 2020 à six autres investisseurs continentaux. Nous continuons à faire pression sur Teleperformance pour que l'entreprise améliore sa gouvernance et ses rapports, et qu'elle adopte les bonnes pratiques en matière de droits du travail⁴.

Secteurs ciblés : Industrie.

Régions ciblées : Monde.

Réalisations

Nous avons rencontré les représentants de la société deux fois cette année concernant cet engagement spécifique. La première réunion a été consacrée à une présentation des investisseurs impliqués afin de prioriser les points à traiter et décrire les bonnes pratiques observées dans des entreprises comparables. La deuxième réunion a permis de discuter de l'évolution des performances de l'entreprise et du retour d'information sur l'intégration de nos attentes. Il s'agissait également de faire le point sur les conclusions du PCN de l'OCDE publié à l'été 2021.

Prochaines étapes

Nous saluons les progrès de l'entreprise ainsi que la meilleure structure de la gouvernance autour des sujets ESG. La formalisation de la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme et de la cartographie des risques associée n'est pas aussi complète que nous l'espérons. Nous attendons des garanties concernant l'état du dialogue social au sein de l'entreprise, et plus particulièrement dans les pays combinant un nombre d'employés élevé et une culture syndicale faible. Ces deux points constituent les deux piliers forts de notre futur engagement avec l'entreprise.

⁴ Plus d'informations sur

https://www.candriam.com/4a0710/siteassets/medias/publications/sustainable-investment/teleperformance/2020_07_teleperformance_engagement_en_web.pdf





Partie 2

Revue annuelle des votes

Les votes de l'année en un coup d'œil

Candriam estime que l'exercice de ses droits de vote est un élément essentiel de sa conviction et de sa responsabilité en tant que gestionnaire d'actifs. Le vote est donc pleinement intégré dans sa stratégie durable. Candriam Stewardship joue un rôle important dans la communication de nos valeurs fondamentales à l'entreprise dans laquelle nous investissons au nom de nos clients. Si l'engagement est l'outil clé pour plaider en faveur de pratiques de gouvernance d'entreprise saines, le fait de voter activement lors des assemblées générales des entreprises bénéficiaires d'investissements permet de signaler à ces dernières qu'elles ne répondent pas à nos attentes. En 2021, nous avons poursuivi notre démarche visant à favoriser la valeur actionnariale par l'engagement et à préserver les intérêts de tous les clients de Candriam, conformément à notre philosophie d'investissement. Lorsque nous votons, nous respectons notre obligation fiduciaire envers nos clients et nous évaluons si les entreprises respectent les normes de gouvernance d'entreprise reconnues en interne.

Notre 16ème rapport annuel détaille nos activités de vote en 2021', ce qui est une compétence essentielle de notre approche globale de participation active. Nous présentons également quelques priorités pour la saison à venir.

La pandémie à long terme : 2021

Le nouveau système de réunion virtuelle est resté le nouveau format d'assemblée générale « par défaut » en 2021. Les critiques ont porté sur l'impossibilité de poser des questions pendant les assemblées et sur certaines faiblesses des outils destinés à garantir les droits des actionnaires pendant les réunions. Bien que certaines améliorations aient été constatées, elles ont été motivées par les réglementations du marché local, par exemple, les garanties pour les assemblées virtuelles désormais disponibles en Espagne. Nous avons systématiquement soutenu toutes les propositions relatives aux assemblées virtuelles en Espagne, étant donné les solides garanties et contrôles fournis par les régulateurs de ce pays.

Au cours des deux dernières années, la pandémie a exacerbé les défis liés aux thèmes sociaux et environnementaux. Candriam s'est toujours efforcée de répondre à ces questions par l'engagement et le vote. Nos votes ont reflété les performances financières des entreprises, ainsi que leurs performances commerciales globales, y compris leurs efforts en matière de gestion de la pandémie, de protection des employés, de rémunération adéquate des dirigeants et de droits des actionnaires minoritaires.

Comme les impacts de la pandémie se poursuivent, les modifications de la rémunération des cadres pour minimiser les effets négatifs de la Covid-19 se poursuivent également. Les entreprises ont appris depuis la première année de la pandémie, et les niveaux de divulgation entourant les modifications de rémunération ont augmenté en 2021 par rapport à 2020. Néanmoins, en 2021, nous pensons que les divulgations et les justifications fournies n'ont pas toujours

reflété pleinement les défis et les réalisations de l'entreprise dans la rémunération des dirigeants, ce qui soulève des inquiétudes quant à l'alignement de la rémunération et des performances. Alors que les émetteurs ont considérablement augmenté le niveau de divulgation de leurs pratiques de rémunération en Europe à la suite de la mise en œuvre de la deuxième directive sur les droits des actionnaires (SRD II), les entreprises de cette région ont continué à éprouver des difficultés à expliquer l'impact des défis liés à la pandémie sur les rémunérations de leurs dirigeants. Nous continuons à appliquer notre approche existante, c'est-à-dire que nous ne soutenons pas la modification des plans de rémunération pluriannuels basés sur la performance si la seule raison est d'accorder une rémunération à long terme pendant une année défavorable. À l'exception de l'Europe, nous n'avons pas constaté de changements significatifs dans les pratiques de divulgation en 2021. Les préoccupations relatives à la modification des pratiques de rémunération pandémique sans justification sont restées le principal déclencheur de nos votes défavorables cette année.

L'une de nos observations est que la divulgation par les entreprises des objectifs et du niveau de réalisation requis par leurs plans de rémunération variable reste « limitée ». Pour la saison à venir, nous nous attendons à une amélioration relative de la divulgation et nous prévoyons que l'alignement de la rémunération en fonction de la performance sera plus clair et plus complet, à mesure que les actionnaires continueront à se concentrer sur cette question.

Les indicateurs non financiers constituent un autre domaine de demande des actionnaires. En réponse, nous avons déjà vu le nombre d'entreprises incluant des indicateurs non financiers dans la rémunération des dirigeants augmenter en 2021. Les performances d'une entreprise ne se limitent pas aux indicateurs financiers, et ceux-ci ne peuvent être les seuls critères pour attirer les investissements. Notre approche de ce nouveau modèle est pragmatique et s'aligne sur notre analyse des paramètres purement financiers. Autrement dit, nous recherchons des objectifs transparents, significatifs, importants et mesurables qui nous permettent de prendre une décision de vote en connaissance de cause.

Peut-être accélérée par la pandémie, en 2021, nous avons vu une nouvelle tendance des résolutions d'actionnaires mettant l'accent sur la clarification de l'objectif de l'entreprise et demandant aux entreprises d'intégrer leur objectif dans le cadre de leur activité.

Cette saison, nous avons appliqué une approche au cas par cas, en analysant la portée sociale de l'entreprise visée par la résolution, l'activité et l'objet social actuel. Notre analyse s'est principalement concentrée sur la question de savoir si la direction de l'entreprise était prête à prendre une telle mesure, compte tenu de sa conscience actuelle de la durabilité. Les échanges avec le co-déposant qui a porté la majorité de ces résolutions à l'ordre du jour en 2021, nous ont amenés à renforcer notre approche pour la prochaine saison² avec une approche plus proactive de nos votes, en effet le statut de société d'utilité publique *permet aux gestionnaires & entrepreneurs d'étendre les devoirs fiduciaires envers toutes les parties prenantes et de répondre à leurs besoins.*

Toujours en 2021, le nombre de résolutions d'actionnaires soumises en Amérique du Nord reste nettement plus élevé que dans le reste du monde et les thèmes de l'équité raciale, du lobbying politique, de la société d'utilité publique, de la représentation des employés et de la diversité et de l'inclusion ont tous augmenté en fréquence. Alors que la pandémie suscite des discussions sur la gestion du capital humain, nous avons vu un certain nombre de résolutions exigeant des entreprises des informations plus nombreuses et plus détaillées sur les taux de rotation du personnel, les écarts de rémunération entre les sexes et/ou les races, les mesures de santé et de sécurité, etc. Les bas salaires, les inégalités, la politique en matière de congés de maladie et la représentation des employés au sein du conseil d'administration ont fait l'objet de débats lors des assemblées générales tenues en 2021, les employés ayant exprimé leurs intérêts pendant la pandémie. La pandémie a également entraîné l'inclusion de paramètres sociaux dans les rémunérations des dirigeants. Candriam, et tous les investisseurs responsables, attendaient des entreprises des secteurs à risque qu'elles reflètent ces réalités commerciales dans la détermination de la rémunération des dirigeants.

Enfin et surtout, l'année 2021 a définitivement placé le climat en tête de l'ordre du jour des votes. L'exemple le plus marquant a été le vote dissident chez Exxon, que nous avons soutenu, qui a poussé au remplacement de deux administrateurs de la société. Les votes « Say-on-Climate » ont augmenté de manière significative, parrainés à la fois par les actionnaires et les dirigeants, faisant des AGA le forum légitime pour la discussion des stratégies de transition des entreprises.

Accent sur le climat

Say-on-Climate a enrichi l'éventail des sujets soumis par les directions en 2021. En effet, un nombre important d'assemblées annuelles ont demandé l'approbation des actionnaires pour les plans de transition climatique. Cela fait de 2021 une année clé dans la lutte contre le changement climatique, et une étape importante dans l'alignement des activités des entreprises sur l'objectif de réduction des émissions de l'Accord de Paris. Nous accueillons favorablement les résolutions « Say-on-Climate ». Mais les détails comptent. 2021 nous a montré que les actionnaires responsables doivent examiner attentivement les indicateurs choisis pour les rapports, afin de déterminer si les mesures choisies sont pertinentes.

Résolutions sur le climat - Les détails sont cruciaux

Les temps changent. Les résolutions sur le climat ont longtemps été l'apanage des résolutions des actionnaires, et non des résolutions de la direction. L'année 2020 n'a marqué que la première résolution « Say-on-Climate » (SoC) parrainée par la direction. C'est-à-dire qu'après avoir fixé des objectifs ambitieux de réduction des émissions, une entreprise s'engage à soumettre son plan d'action climatique à un vote annuel. Cette décision fait suite aux pressions exercées par le Children's Investment Fund sur Aena, l'opérateur aéroportuaire espagnol. La direction d'Aena a répondu par sa propre résolution. L'année suivante, le nombre de résolutions « Say-on-Climate » parrainées par la direction a augmenté de manière exponentielle.

En 2021, Candriam a voté 79 résolutions sur le climat.



Résolutions sur le climat - Résumé des votes de Candriam

	Résolutions soumises par les directions		Résolutions soumises par les actionnaires	
Votes Pour	14	74 %	41	68 %
Votes Contre	5	26 %	19	32 %
Total	19		60	

Remarques : Les résolutions de la direction ne comprennent que le « Say-on-Climate ». Les résolutions des actionnaires comprennent à la fois les résolutions « Say-on-Climate » et d'autres résolutions sur le climat.

Quand voter contre une résolution sur le climat ?

La tendance au « Say-on-Climat » découle naturellement de la pression accrue exercée par les investisseurs et autres parties prenantes qui ont ciblé des dizaines de grands émetteurs de carbone au cours des cinq dernières années. Ceux-ci ont été invités à élaborer des plans d'action pour le climat, à aligner leurs activités de lobbying sur l'accord de Paris et/ou à adopter des votes consultatifs annuels permettant aux actionnaires de juger si le plan d'action pour le climat de l'entreprise est suffisamment ambitieux. Introduire le Say-on-Climat à l'ordre du jour a été un objectif pour de nombreux investisseurs, dont Candriam, par le biais de l'initiative Climate Action 100+, et par le biais de groupes de travail dédiés aux investisseurs au sein du Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC). La première étape de cette campagne a consisté à s'engager auprès des entreprises ciblées suffisamment tôt avant leurs assemblées annuelles de 2021, afin de les convaincre de soumettre ces résolutions managériales. Toutes n'ont pas été d'accord, mais la majorité des conseils d'administration ont au moins formulé des recommandations positives. Certains avis de convocation aux assemblées générales fournissent désormais aux investisseurs des données structurées concernant la stratégie et les performances en matière de climat, et cette tendance ne fait que s'accroître. Les entreprises ont consacré une part plus importante de leur assemblée générale à l'explication de ces mesures aux actionnaires, mettant ainsi le climat sur un pied d'égalité avec d'autres questions stratégiques importantes.

Le vote sur ces propositions climatiques nécessite une analyse approfondie des engagements de la direction. Il faut également analyser si les ressources et les objectifs sont cohérents avec les buts fixés.

Les résultats doivent être contrôlés et les circonstances changeantes doivent être prises en compte.

Chez Candriam, nous voulons que notre approche soit aussi cohérente et impartiale que possible. Nous pensons qu'en tant qu'investisseur responsable, le soutien systématique d'une action climatique n'est pas une option. Les objectifs déclarés doivent être cohérents avec les stratégies sous-jacentes mises en place par les entreprises. **Des projets bien intentionnés mais irréalisables pourraient même retarder une action constructive.** Par conséquent, et dans le droit fil de la déclaration des investisseurs de l'IIGCC de juillet 2021³ que Candriam a soutenue, nous avons élaboré un cadre détaillé à appliquer à chaque résolution de type Say-on-Climat, en évaluant la rigueur et l'alignement de la stratégie de transition de l'entreprise avec une voie vers la neutralité carbone en 2050. Nous fixons des critères basés à la fois sur chaque entreprise et sur son secteur. Nos critères pour un vote positif sont plus stricts pour les secteurs qui sont essentiels à la transition énergétique.

- Engagement effectif de neutralité carbone en 2050 -- 2050 au plus tard, mais plus tôt pour les producteurs d'électricité, par exemple.
- Alignement des objectifs sur le scénario de l'Agence internationale de l'énergie - un scénario de développement durable minimum, mais des scénarios plus stricts sont préférables, ainsi que des objectifs fondés sur la science. Les émissions de Scope 3 doivent être incluses dans le plan lorsqu'elles sont pertinentes ; le plan doit être crédible et conforme aux voies de décarbonisation du secteur concerné.
- Les plans de dépenses en capital (capex) et les pratiques comptables doivent s'aligner sur les engagements.
- Les pratiques de lobbying à prendre en compte.
- Le lien entre les objectifs de transition et la rémunération des dirigeants.
- *Les aspects liés à la transition doivent être inclus dans la stratégie de l'entreprise.*
- Fréquence du vote sur le climat : le vote sur la stratégie doit être suivi de votes périodiques sur la mise en œuvre et les résultats.

Notre cadre n'est pas statique. Pour la nouvelle saison de vote à venir, nous prévoyons par exemple d'ajouter de nouvelles considérations dans ce cadre, comme la répartition équitable de la valeur ajoutée.

Résolutions sur le climat - Détails des votes pour les résolutions *Say on Climate* de la direction

Nom de la société	Pays	Date de l'AGA	Vote de CANDRIAM [principales raisons de voter contre]	Résultat final
VINCI SA	France	08-avr-21	Contre [Objectif de réduction Scope 3, objectif de neutralité carbone en 2050],	98,1 % Pour
Ferrovial SA	Espagne	08-avr-21	Pour	97 % Pour
Nestle SA	Suisse	15-avr-21	Pour	95 % Pour
Moody's Corporation	USA	20-avr-21	Pour	93,3 % Pour
Canadian National Railway Company	Canada	27-avr-21	Pour	92,1 % Pour
Aena S,M,E, SA	Espagne	27-avr-21	Pour	95,7 % Pour
S&P Global Inc,	USA	05-mai-21	Pour	99,5 % Pour
Unilever Plc	Royaume-Uni	05-mai-21	Pour	99,6 % Pour
Aviva Plc	Royaume-Uni	06-mai-21	Pour	99,95 % Pour
ATOS SE	France	12-mai-21	Pour	97,1 % Pour
Royal Dutch Shell Plc	Royaume-Uni	18-mai-21	Contre [Alignement sur l'objectif de Paris, plan CAPEX],	88,7 % Pour
Total SE	France	28-mai-21	Contre [Alignement sur l'objectif de Paris, plan CAPEX],	91,9 % Pour
HSBC Holdings Plc	Royaume-Uni	28-mai-21	Pour	99,7 % Pour
Iberdrola SA	Espagne	17-juin-21	Pour	97,3 % Pour
Severn Trent Plc	Royaume-Uni	08-juil-21	Pour	99,4 % Pour
SSE Plc	Royaume-Uni	22-juil-21	Pour	100 % Pour
National Grid Plc	Royaume-Uni	26-juil-21	Pour	99 % Pour
BHP Group Plc	Royaume-Uni	14-oct-21	Contre [Objectif de réduction Scope 3, SBTi],	84,9 % Pour
BHP Group Limited	Australie	11-nov-21	Contre [Objectif de réduction Scope 3, SBTi],	84,9 % Pour

Se projeter dans le futur

Nous avons eu des sentiments mitigés à l'issue de la saison de vote 2021. Certains résultats de votes, et notamment le *niveau* de soutien, nous ont fait remettre en question le processus. Les actionnaires et les mandataires étaient-ils prêts à voter en connaissance de cause ? En voyant le niveau élevé de soutien pour certaines résolutions Say-on-Climate dont notre analyse a montré qu'elles étaient peu ambitieuses, nous avons une idée de la réponse.

Et l'inconvénient ? Y a-t-il un risque que certaines entreprises utilisent ce niveau élevé de vote pour leurs propositions, afin d'éviter toute autre demande liée au climat de la part des parties prenantes dans les années à venir ? Cette fixation préventive des objectifs permettra-t-elle aux entreprises de faire valoir que les actionnaires ont déjà donné leur accord sur la stratégie climatique ? D'après les discussions que nous avons eues avec les entreprises avant la saison des AGA 2022, il semble que ce soit déjà une réalité.

Nous tirons tous les enseignements de la campagne « Say-on-Climate » de 2021. De leur côté, **les conseillers en matière de vote approfondissent leur analyse**, tandis que les investisseurs comme Candriam renforcent leur cadre d'analyse.

Comme les entreprises ont fixé des objectifs de performance de gestion plus conservateurs pour 2021, et que 2022 pourrait offrir une certaine marge de manœuvre pour de fortes performances dans certains secteurs, nous nous attendons à ce que les rémunérations des dirigeants augmentent par rapport aux niveaux de 2020. Une fois encore, et compte tenu des incertitudes économiques et politiques actuelles, notre approche sera prudente.

Au fur et à mesure que les régulateurs et d'autres acteurs mettent l'accent sur la diversité des conseils d'administration, nous nous attendons à ce que les informations relatives à la diversité raciale et de genre s'améliorent. La diversité reste un sujet clé de la discussion sur la composition du conseil d'administration et les entreprises sont censées augmenter la représentation des groupes minoritaires au niveau du conseil. D'autre part, les audits sur l'équité raciale continueront d'être demandés, car ne pas évaluer les risques d'iniquité raciale peut entraîner de nombreuses conséquences négatives telles que des risques pour la réputation, des amendes réglementaires et des taux d'attrition élevés.

Comme en 2021, nous nous attendons à ce que la saison à venir soit marquée par un certain nombre de résolutions sur les risques du secteur technologique et les systèmes algorithmiques. Les entreprises des secteurs à risque, comme Alphabet et Meta, continueront à recevoir des questions sur leur utilisation des systèmes algorithmiques et sur l'impact discriminatoire des mécanismes de vérification de. Avec l'apparition de nouvelles zones de conflits et de tensions, nous nous attendons également à une augmentation des résolutions d'actionnaires demandant un contrôle accru des droits de l'homme dans le cadre des activités menées dans certains pays.

En matière de climat, la pression des investisseurs ne doit pas s'arrêter, et Candriam y veillera.

Grâce à nos nombreuses initiatives de collaboration, nous pensons qu'en 2022, le climat sera encore plus au centre des assemblées générales des entreprises. Plusieurs résolutions liées au climat sont attendues, même **pour les entreprises qui ont déjà vu les résolutions de leur direction adoptées à de larges majorités en 2021.**

Si, comme en 2021, les plans de transition et les activités de lobbying sont au centre des discussions, un nouveau thème est susceptible de passer au premier plan en 2022 - la comptabilité alignée sur l'accord de Paris. En tant qu'investisseur responsable, nous estimons qu'il est légitime de demander **une comptabilité alignée sur l'accord de Paris** afin que les entreprises prennent en compte la décarbonisation ou les impacts physiques du changement climatique dans l'élaboration de leurs états financiers. Cependant, un récent rapport de Carbon Tracker⁴ a mis en évidence le fait que 107 entreprises à forte intensité de carbone cotées en bourse (et leurs auditeurs) n'ont pas tenu compte des risques importants liés au climat dans leurs rapports financiers.

Sur la base de nos trois années d'efforts d'engagement dans la comptabilité alignée sur l'accord de Paris, combinés à la pression accrue des régulateurs, et aux démonstrations concrètes par certaines entreprises et leurs auditeurs que cette comptabilité est déjà réalisable dans un court laps de temps, Candriam est convaincue que les cabinets comptables devraient s'assurer que les risques climatiques

importants associés à la transition vers la neutralité carbone en 2050 sont pleinement intégrés dans les états financiers. Nous sommes encore plus convaincus de cette exigence pour les secteurs clés de la transition énergétique, ou qui sont parmi les plus gros émetteurs de GES (gaz à effet de serre).

Nous avons adapté notre politique de vote et les directives associées en 2022 pour qu'elles soient alignées sur notre engagement et pour refléter les attentes croissantes des investisseurs et les exigences réglementaires dans ce domaine⁵. Candriam accordera une attention particulière à la divulgation par les auditeurs de la manière dont ils ont pris en compte les risques climatiques dans leur examen et si les principales hypothèses des rapports sont alignées sur l'accord COP 21 de Paris de 2015. Un vote contre le renouvellement du mandat de l'auditeur (ou la rémunération de l'auditeur si le premier point n'est pas disponible), ainsi que contre le rapport annuel peut être exprimé si le rapport ne répond pas à nos attentes minimales.

Plus généralement, et dans le cadre de notre processus annuel de mise à jour, nous avons encore renforcé notre engagement actionnarial dans notre politique de vote pour 2022. Les changements visibles dans les tendances du marché, les modifications réglementaires ou la nécessité de mieux prendre en compte les risques ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans les votes, ainsi que les leçons tirées de la dernière saison de vote, nous ont incités à améliorer encore notre politique de vote. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter la dernière version sur notre site web.⁶

Notes et sources

¹ Candriam a formalisé ses politiques de vote en 2003 et publie des rapports annuels de transparence depuis 2006.

² Veuillez vous référer à notre politique de vote 2022 sur https://www.candriam.com/48f4fo/siteassets/medias/publications/brochure/corporate-brochures-and-reports/proxy-voting/proxy_voting_policy_en_web.pdf

³ <https://www.iigcc.org/download/investor-position-statement-vote-on-transition-planning/?wpdmdl=4798&refresh=6103b7c61998f1627633606>

⁴ Voler à l'aveuglette : L'absence flagrante des risques climatiques dans les rapports financiers, Carbon Tracker, septembre 2021 ; <https://carbontracker.org/reports/flying-blind-the-glaring-absence-of-climate-risks-in-financial-reporting/>

⁵ Veuillez vous référer à notre politique de vote 2022 sur https://www.candriam.com/48f4fo/siteassets/medias/publications/brochure/corporate-brochures-and-reports/proxy-voting/proxy_voting_policy_en_web.pdf

⁶ Ibid.

L'année en chiffres

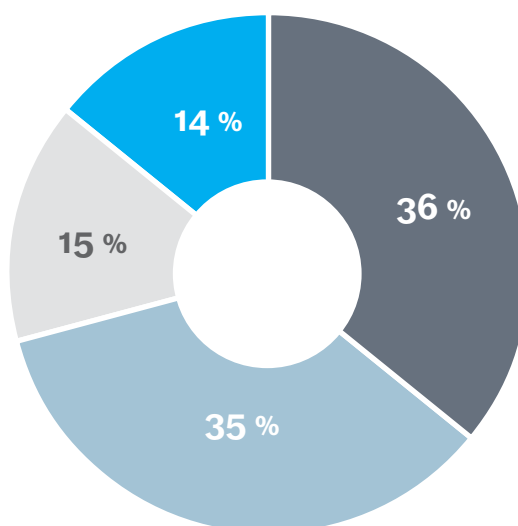
Répartition géographique des assemblées

En 2021, nous avons participé à 2 060 assemblées ordinaires et extraordinaires au total et voté 26 605 résolutions pour nos fonds d'actions ouverts, nos fonds dédiés et nos mandats dans le cadre de notre [politique de vote](#) Candriam.

Candriam a approuvé 74 % des résolutions proposées par les directions. Les droits et l'égalité de traitement des actionnaires, l'exactitude des informations financières, ainsi que la responsabilité et l'indépendance du conseil d'administration sont les trois pierres angulaires de la politique de vote de Candriam.

La politique de vote par procuration de Candriam s'applique aux fonds et Sicav gérés par une entité du groupe Candriam⁷. Cette politique s'applique également aux fonds dédiés et aux mandats si le client sous-jacent a donné son accord pour l'application de cette politique.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu global de l'étendue de nos votes.



Fonds votant	Politique de Candriam		Politique personnalisée du client
	Fonds d'actions à capital variable (Candriam ManCo)	Mandats ou fonds dédiés (Candriam ou client institutionnel en tant que ManCo) (**)	Mandats ou fonds dédiés (Candriam ou client institutionnel en tant que ManCo) (**)
Nombre de portefeuilles votants à la fin de 2021	32	26	16
Nombre d'assemblées avec vote à la fin de 2021	2003	736	343
% de portefeuilles votants (en nombre) par rapport au total éligible de la catégorie, à la fin 2021	76 %	Non pertinent (**)	Non pertinent (**)
% de portefeuilles avec droit de vote (en actifs sous gestion) par rapport au total éligible de la catégorie, à la fin 2021	92 % (*)	Non pertinent (**)	Non pertinent (**)

(*) La différence entre 2021 et 2020, en considérant le % d'actifs sous gestion des fonds à capital variable Candriam Equity couverts par le vote, résulte de changements dans l'éligibilité des fonds au vote, de changements dans la classification des fonds (de fonds à capital variable à fonds dédiés), de la fermeture/absorption de certains fonds, de changements dans les actifs sous gestion des fonds votants.

Informations complémentaires -- Sur les 11 fonds d'actions à capital variable de Candriam ne faisant pas partie des fonds votants à fin 2021, 8 ont été inclus dans le périmètre de vote depuis janvier 2022. Cela signifie qu'à la fin du mois de février 2022, 93 % de nos fonds d'actions à capital variable étaient inclus dans notre périmètre de vote, représentant 98 % du total des actifs sous gestion des fonds d'actions à capital variable de Candriam.

(**) Les mandats ou fonds dédiés ne peuvent être inclus dans le périmètre de vote que si le client nous accorde une délégation de vote. C'est la décision du client et non celle de Candriam.

Notes et sources

⁷ Ibid.

Pour le segment des fonds en actions de notre périmètre de vote, nous avons voté dans 97,4 % des assemblées où nous étions autorisés à voter en 2021.

Les assemblées sans vote résultent de :

1. Retard dans la réception de la procuration ;
2. Changement de (sous-)dépositaire survenant pendant la période de vote ;
3. Positions acquises après la date limite, ou après la réunion d'enregistrement des actions et avant l'assemblée effective ;
4. Positions vendues avant la date de l'assemblée.

En moyenne en 2021, pour chaque poste pour lequel nous avons voté dans le cadre de la politique de vote Candriam, nous avons exercé notre vote sur plus de 90 % des droits de vote associés.

Pour plus d'informations sur notre processus de vote, veuillez vous référer à notre politique de vote.

Le détail de nos votes pour les fonds et Sicav de Candriam, y compris les explications des votes « Contre », est disponible publiquement à l'adresse suivante <https://www.candriam.fr/fr/private/market-insights/sri-publications/?s=0>.

Pour les fonds dédiés votant selon la politique Candriam, les informations sont disponibles dans leurs rapports annuels.

Pour les mandats, les informations sont fournies au client sous la forme d'un rapport dédié.

Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été rencontrée au cours de l'année.

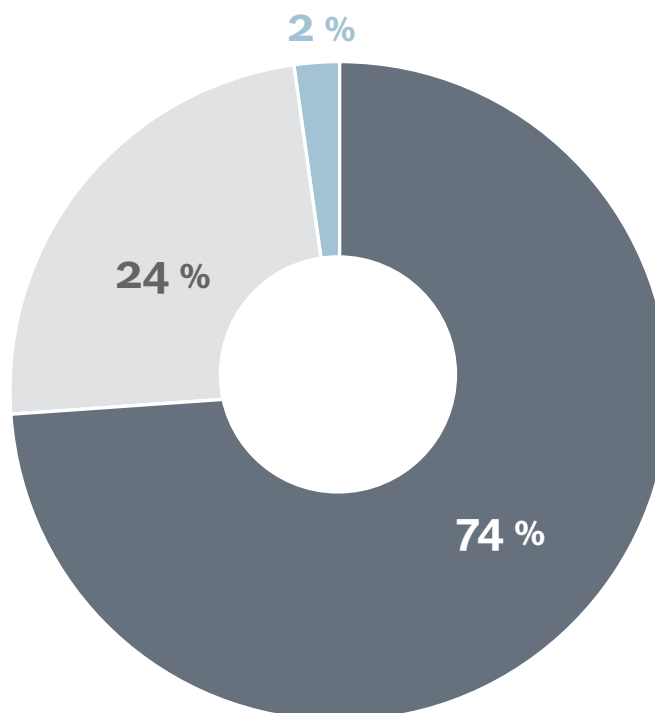
Candriam utilise le prestataire de services ISS pour exercer les droits de vote, comme indiqué dans la politique de Candriam en matière de droits de vote.

Toute violation confirmée de nos principes de vote est communiquée dans les rapports annuels des fonds, le cas échéant. Cette année (2021), les assemblées sans vote ont été les seules violations signalées.

Résolutions de la direction

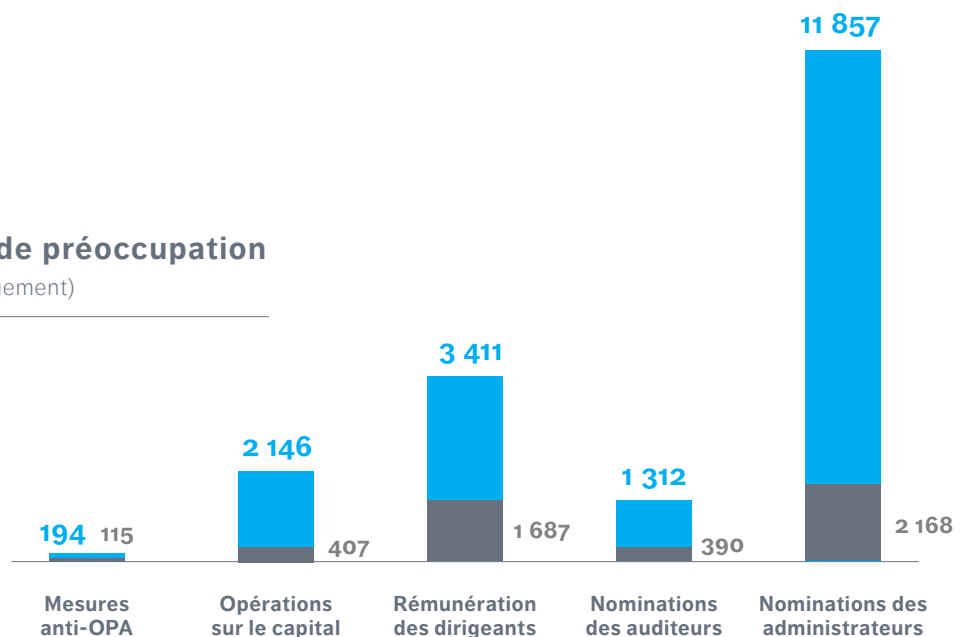
Taux d'approbation global

(Résolutions de la direction uniquement)



Principaux domaines de préoccupation

(Résolutions de la direction uniquement)



Remarque : en 2021, nous avons constaté une augmentation par rapport à 2020 de nos votes contre les nominations d'auditeurs. Cela est dû à un renforcement de notre politique de vote concernant le mandat des auditeurs pour les régions non européennes. Nous votons contre la nomination d'un auditeur si son mandat dépasse 10 ans en Europe, et 20 ans dans toutes les régions du monde.

Statistiques : Nos votes par thème

Résolutions de la direction

Pour plus de détails sur les entreprises
et les résolutions, veuillez vous reporter à [notre site web](#).

Élection des administrateurs

	Nbr.	%
Résolutions connexes	11857	100 %
Votes Pour	9559	80,6 %
Votes Contre	2168	18,3 %
Abstentions	130	11,1 %

Nomination des auditeurs

	Nbr.	%
Résolutions connexes	1312	100 %
Votes Pour	915	69,7 %
Votes Contre	390	29,7 %
Abstentions	7	0,6 %

Rémunération de la direction et des administrateurs

	Nbr.	%
Résolutions connexes	3411	100 %
Votes Pour	1682	49,3 %
Votes Contre	1687	49,5 %
Abstentions	42	1,2 %

Capitalisation

	Nbr.	%
Résolutions connexes	2146	100 %
Votes Pour	1739	81,0 %
Votes Contre	407	19,0 %
Abstentions	0	0,0 %

Mesures anti-OPA

	Nbr.	%
Résolutions connexes	194	100 %
Votes Pour	79	40,7 %
Votes Contre	115	59,3 %
Abstentions	0	0,0 %

Résolutions des actionnaires

Proportion de résolutions par thème :

	Nbr.	%
Total général	583	100 %
Gouvernance	398	68 %
Social	99	17 %
Environnement	86	15 %

Résolutions de gouvernance

	Nbr.	%
Résolutions de gouvernance	398	100 %
Votes Pour	297	75 %
Votes Contre	92	23 %
Abstentions	9	2 %

Résolutions environnementales

	Liées au climat		Non liées au climat		Total	
	Nbr.	%	Nbr.	%	Nbr.	%
Total des résolutions environnementales	60	100 %	26	100 %	86	100 %
Votes Pour	41	68 %	15	58 %	56	65 %
Votes Contre	19	32 %	11	42 %	30	35 %
Abstentions	0	0 %	0	0 %	0	0 %

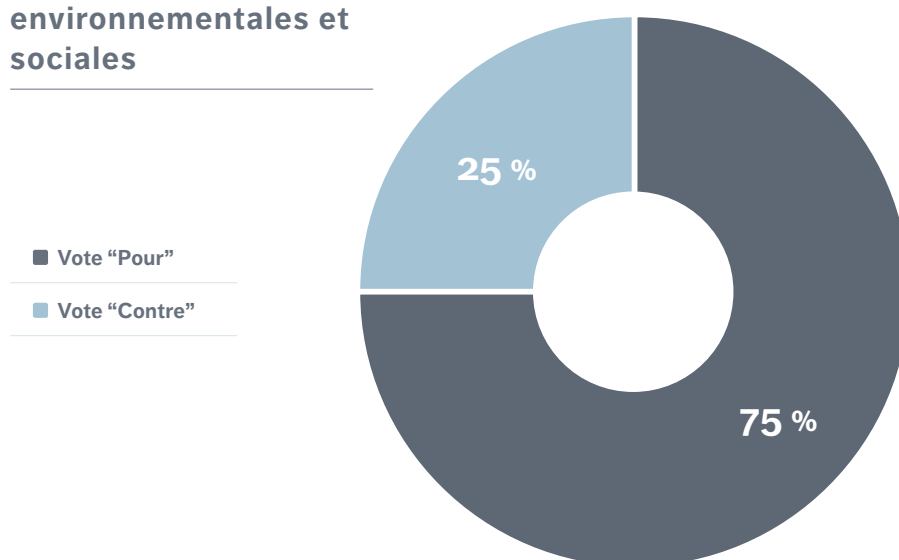
Résolutions sociales

	Liées à la diversité		Liées aux droits humains		Autres		Total	
	Nbr.	%	Nbr.	%	Nbr.	%	Nbr.	%
Total des résolutions sociales	30	100 %	11	100 %	58	100 %	99	100 %
Votes Pour	29	97 %	8	73 %	43	78 %	82	83 %
Votes Contre	1	3 %	3	27 %	13	22 %	17	17 %
Abstentions	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %

Combinés : votes sur les résolutions environnementales et sociales

	Environnementales	Sociales	Total	
	Nbr.	Nbr.	Nbr.	%
Total des résolutions E & S	86	99	185	100 %
Votes Pour	56	82	138	74,6 %
Votes Contre	30	17	47	25,4 %
Abstentions	0	0	0	0 %

Votes sur les résolutions environnementales et sociales



En 2021, Candriam a co-déposé deux résolutions

AGA	Sujet	Résultats
BFF Bank SpA	Liste de candidats déposée par des investisseurs institutionnels	Soutenue par 21,8 % des actionnaires votants
Entreprise européenne de services aux collectivités *	Résolution sur le climat	Retirée après de nouveaux engagements de l'émetteur

*anonymisé car la résolution n'a jamais été rendue publique.

Candriam a également cosigné des déclarations ou des questions relatives au climat chez Air Liquide, LyondellBasell et TotalEnergies.

Votes sur des résolutions sensibles

L'équipe d'engagement actionnarial utilise certains déclencheurs pour identifier une assemblée comme sensible pendant la saison des votes. Les assemblées classées comme sensibles ou comportant une ou plusieurs résolutions sensibles sont soigneusement analysées par l'équipe afin de garantir que Candriam exerce ses droits de vote avec le maximum d'influence possible.

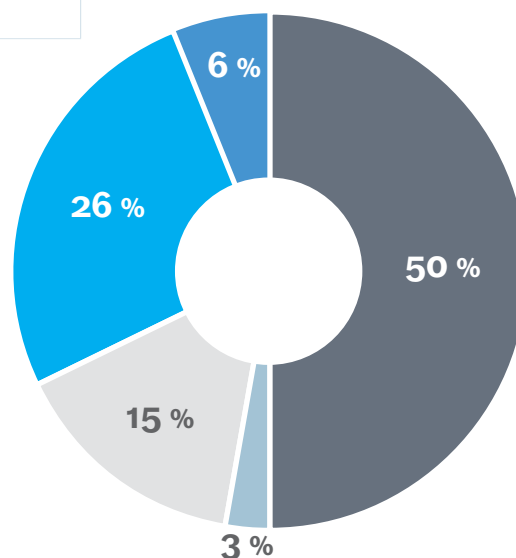
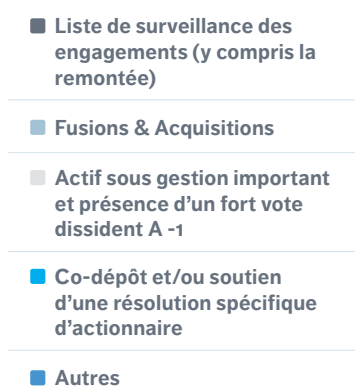
Au cours de l'année sous revue, nous avons identifié 72 assemblées (de 64 entreprises différentes) comme étant les « plus sensibles » pour diverses raisons telles que la présence d'une résolution sensible, les fusions et acquisitions (M&A),

le risque climatique ou l'historique d'engagement avec l'entreprise. La sensibilité de ces 72 assemblées spéciales et annuelles a été évaluée au cas par cas.

Les statistiques ci-dessous reflètent les votes « les plus sensibles » susmentionnés. En moyenne, pour ces réunions et en se concentrant sur les portefeuilles votants concernés, nous avons exercé plus de 95 % de nos droits de vote (moyenne du ratio actions ayant voté/actions pouvant voter calculé pour les 72 assemblées cibles).

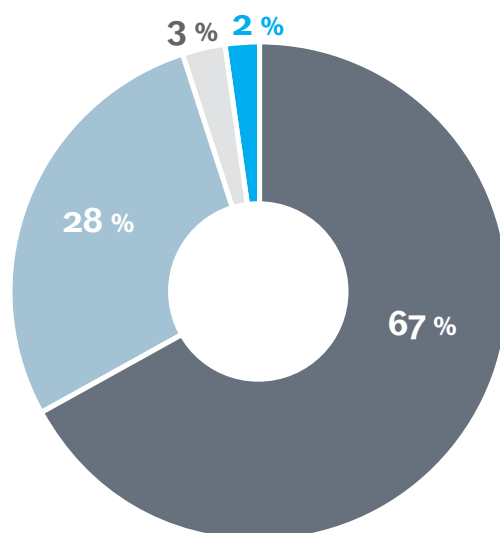
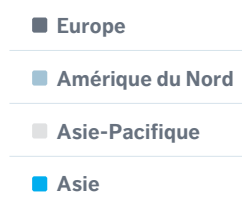
Déclenchement de la classification des assemblées comme « les plus sensibles »

Raison du déclenchement	Compte de l'assemblée
Liste de surveillance des engagements (y compris la remontée)	36
Fusions & Acquisitions	2
Actif sous gestion important et présence d'un fort vote dissident l'année précédente.	11
Co-dépôt et/ou soutien de résolutions spécifiques d'actionnaires	19
Autres	4

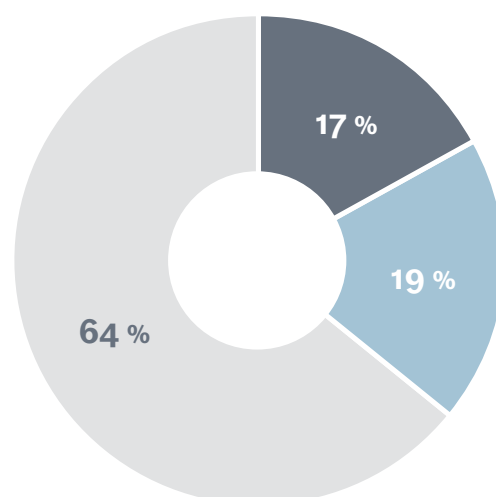
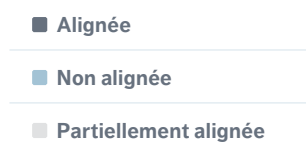


Répartition géographique des assemblées d'actionnaires

Région	Nombre d'entreprises
Europe	43
Amérique	18
Asie-Pacifique	2
Asie	1



Alignement de la position de Candriam (sur les points sensibles) par rapport à celle du reste des actionnaires votants.



Légende :

Alignée = Le vote de Candriam pour tous les points sensibles de la réunion considérée est aligné sur le résultat du vote final.

Non alignée = Aucun des votes de Candriam pour tous les points sensibles de l'assemblée considérée n'a été aligné sur le résultat du vote final.

Partiellement aligné = En se concentrant sur tous les points de vote sensibles de l'assemblée considérée, au moins un vote de Candriam a été aligné sur le résultat du vote final.

Promouvoir le développement durable

Associations industrielles et groupes de travail sur l'investissement responsable

	Nom de l'association	Adhésion
Groupes de travail SRI au sein de :	BEAMA - Belgian Asset Managers Association	2004
	AFG - Association Française de la Gestion financière	2003
	EFAMA - European Fund And Asset Management Association	2010
Plusieurs forums sur l'investissement social, tels que :	Eurosif - European Sustainable Investment Forum	2003
	VBDO - Dutch Sustainable Investment Forum	2007
	Forum Nachhaltige Geldanlagen (Germany, Switzerland & Austria)	2010
	Swiss Sustainable Finance (Switzerland)	2014
	Forum pour la Finance Responsable (French SIF FIR)	2014
	Forum per la Finanza Sostenibile (Italy)	2015
	UKSIF - United Kingdom Sustainable Investment Forum	2016
	US SIF - United States Forum for Sustainable & Responsible Investment	2016
Autres organismes d'investisseurs axés sur la durabilité	ABIS - The Academy of Business in Society	2005
	IIGCC - The Institutional Investors Group on Climate Change	2020
	Investor Alliance for Human Rights (ICCR Initiative) https://investorsforhumanrights.org/	2021

Concernant la manière dont Candriam s'engage auprès des décideurs politiques, notamment :

- Processus de gouvernance connexes en place,
- Comment nous assurons l'alignement avec notre position sur la finance durable,
- Les activités d'engagement politique de Candriam ou celles menées en notre nom,

Toutes les informations connexes seront disponibles dans notre rapport CSR 2021.

Pour plus d'informations sur nos principes directeurs en matière de promotion et d'influence ESG, vous pouvez vous référer à [notre site internet](#).



158 Mld €

d'actifs sous gestion
au 31 décembre 2021



600

experts à votre service



25 ans

Leader dans
l'investissement responsable